

PETITES ■ AFFICHES Matot Braine

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (134^e année)

RÉSEAU LEGALNET

2026, année de transition ?



Alors que l'année 2025 a été riche en rebondissements politiques, entraînant un blocage partiel du pays, avec des réformes repoussées et un budget toujours incertain, les collectivités et les entreprises essaient de se projeter en 2026. Elles espèrent un nouvel élan, provoqué par les élections municipales notamment et devant apporter une visibilité pour redonner confiance et optimisme.

Dans la Marne, les projets attendus en 2026 correspondent pour l'essentiel à des opérations lancées de longue date, parfois depuis plusieurs années... À Reims, les principaux projets structurants concernent notamment les nouvelles écoles

Néoma Business School et Esad, ainsi que l'aménagement du quartier des Berges de Reims (1^{re} photo), avec la construction de logements et des requalifications urbaines. Le projet de Musée des Beaux-Arts, en revanche, ne devrait pas aboutir avant 2027. À Châlons-en-Champagne, l'année 2026 s'annonce placée sous le signe du cirque (2^e photo), mais aussi d'une forte dynamique d'investissement et de soutien aux entreprises. Celle-ci est portée par les équipes en charge du développement économique, particulièrement actives et innovantes, comme en témoigne la mise à disposition d'une cartographie du foncier disponible à destination des sociétés.

Dans les Ardennes, les entreprises mènent une politique d'investissement volontariste, en témoignent le projet d'implantation d'Hermès (3^e photo) à Charleville-Mézières, le troisième dans les Ardennes pour la marque de luxe, mais également la création d'emplois pour Revalorem, l'hôtel quatre étoiles de la Place Ducale ou encore un projet touristique à l'abbaye de Sept-Fontaines. Dans l'Aube, priorité est donnée au plan de mobilité devant desservir de nouveaux quartiers et permettant l'implantation de nouvelles entreprises.

Pages 3 à 5

Les acteurs économiques présentent leurs vœux

Les personnalités économiques du territoire dressent les perspectives de 2026 et les conditions d'une bonne reprise. Pages 6 à 8

Portrait

Laurent Vermot-Desroches. Page 24

8 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 22

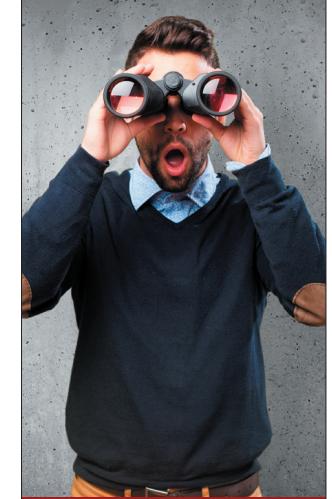
Reims perd près de 5 000 habitants en six ans

Au rang des plus grandes communes du Grand Est, Reims, 182 460 habitants en 2017 et 177 670 habitants en 2023, perd 2,7% de sa population en six ans, soit 4 800 habitants. Chaque année, la deuxième ville du Grand Est, derrière Strasbourg, cède 0,4% de sa population (+0,4% en solde naturel et -0,9% en solde migratoire). Derrière Mulhouse (-1,2% par an), la ville de Reims accuse le 2^e solde migratoire négatif du Grand Est au rang des 15 communes les plus peuplées. En raccourci, entre 2017 et 2023, plus d'entrants à Metz (+0,6%) et Strasbourg (+0,2%) et plus de sortants à Mulhouse et à Reims. Si le Grand Est gagne globalement en attractivité,

force est de reconnaître que cet essor ne vient pas du territoire champardennais. Dans son zoom sur les 15 communes les plus peuplées de la région et leur évolution démographique en moyenne annuelle entre 2017 et 2023, l'INSEE pointe trois baisses : Reims (-0,4%), Charleville-Mézières (-0,3%) et Châlons-en-Champagne (-0,7%) et l'exception de Troyes (+0,1%). Les quatre grandes villes de Champagne-Ardenne accusent des soldes migratoires négatifs : -0,9% pour Reims, -0,7% pour Châlons-en-Champagne, -0,2% pour Charleville-Mézières et -0,1% pour Troyes.

Page 11

**IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE**
Optez pour la une,
soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8158 - 2€
3 760149 520018

MEILLEURS
Vœux 2026
Matot Braine



baromètre

En novembre 2025, le prix du pétrole en euros est quasi stable

En novembre 2025, le prix du pétrole en euros est quasi stable (+0,1 % sur un mois après -4,2 % en octobre), tandis que celui du gaz baisse de nouveau (-3,6 % après -1,3 %). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) continuent d'augmenter sur un mois (+1,0 % après +2,3 %), mais baissent sur un an (-3,0 %). Les prix en euros des matières premières industrielles ralentissent fortement sur le mois (+0,4 % après +5,8 %) et augmentent de 3,4 % sur un an. Les prix des matières premières stratégiques augmentent de nouveau presque tous sur le mois. Enfin, les prix en euros des matières premières alimentaires rebondissent sur un mois (+1,6 % après -0,6 %) et baissent fortement sur un an, de 8,0 %. (INSEE)

Les prix en euros des matières premières industrielles ralentissent

En novembre 2025, les prix en euros des matières premières industrielles ralentissent sur un mois (+0,4 % après +5,8 % en octobre). Sur un an, ils sont en hausse de 3,4 %. Les prix des matières minérales ralentissent (+1,1 % après +6,6 %). Les prix des métaux non ferreux freinent (+1,6 % après +6,4 %), tout comme ceux des métaux précieux (+1,6 % après +13,1 %). En revanche, les prix des métaux ferreux se replient un peu (-0,3 % après +1,1 %). Sur un an, les prix des matières minérales augmentent de 7,2 %, tirés par la forte hausse des prix des métaux précieux (+42,8 %), sous l'effet des cours de l'argent et de l'or. Les prix des matières premières agro-industrielles se replient fortement sur un mois (-5,2 % après +0,7 %). (INSEE)

Les prix en euros des matières premières alimentaires rebondissent

En novembre 2025, les prix en euros des matières premières alimentaires rebondissent (+1,6 % après -0,6 % en octobre). Les prix de la viande repartent à la hausse (+1,7 % après -3,2 %), tout comme ceux des denrées tropicales (+0,4 % après -2,9 %), ainsi que ceux des céréales (+3,6 % après -1,0 %). Les prix des oléagineux accélèrent (+3,9 % après +1,5 %) et ceux des produits de la mer ralentissent (+1,4 % après +4,7 %). À l'inverse, les prix du sucre continuent de baisser (-5,6 % après -0,6 %). Sur un an, les prix des matières premières alimentaires baissent de 8,0 % : les prix du sucre chutent toujours (-38,0 %), tout comme ceux des céréales (-22,9 %), des oléagineux (-12,9 %), des produits de la mer (-12,6 %) et des denrées tropicales (-5,5 %); seuls ceux de la viande augmentent (+5,5 %). (INSEE)

La fête des métiers auboise en demi-teinte



Georges Beltramelli (2^e en partant de la gauche) reçoit la médaille d'or de la reconnaissance artisanale.

Les PME, TPE et entreprises artisanales représentent 99,8 % des entreprises du territoire aubois, soit 10 000 entreprises et 20 000 emplois. La fête des métiers a donc tout son sens pour récompenser les entreprises et les hommes méritants. « Le rôle des chambres de métiers est d'accompagner l'artisan tout au long de sa vie », explique Georges Bell, président de la CMA de l'Aube. Le solde de la création d'entreprises dans l'Aube est positif. Il repose toutefois sur une majorité de microentreprises avec 60 % des créations. « Il faut le voir comme un tremplin, il faut que cela soit bien cadré pour qu'on évite les débordements. C'est une chance pour ceux qui ont un projet, qui veulent changer de vie, de pouvoir créer sans prendre de grands risques ». Avec un solde migratoire négatif, « il y a plus de gens qui sortent du département que de

personnes qui s'installent », l'inquiétude se fait également en regardant la pyramide des âges. 31 % des entrepreneurs ont plus de 55 ans. 370 000 entreprises devront changer de main à cinq ans et seulement 12 000 apprentis par an. « Je suis inquiet. Que va-t-on faire entre le vieillissement de la population et le fait que nous ne formons pas assez. Notre ministre de tutelle a baissé les coûts de contrat et le reste à charge. Le compte n'y est pas. On nous demande de faire plus avec beaucoup moins. Nous avons alerté nos députés et nos sénateurs pour qu'ils nous aident, nous ne pouvons pas continuer comme cela. »

LES ARTISANS ET APPRENTIS CÉLÉBRÉS

Pourtant, avec les métiers en tension, 87 % des apprentis trouvent un travail en moins de six mois. Pour

Franck Dorge, secrétaire général de la préfecture de l'Aube, « nous avons l'excellence française avec l'artisanat. Nous devons insister sur ces métiers qui font la richesse de notre pays et de notre savoir-être à la française ». Au total, 55 artisans et apprentis ont ainsi été récompensés à travers les trophées Maaf des maîtres d'apprentissage pour la transmission du savoir-faire, les apprentis méritants de l'année pour leur implication, les diplômés d'honneur de l'artisanat, les lauriers de l'artisanat et les médailles de la reconnaissance artisanale. Sept artisans ont été honorés, dont une médaille d'or pour Georges Beltramelli, fondateur de la carrosserie Beltramelli devenue le Groupe JB sur la troisième génération.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Ils bougent

CHRISTIAN BRETHON NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF GRAND EST



Le Marnais Christian Brethon a été élu à la tête du Medef Grand Est, succédant ainsi à Alexandre Farro (élu en janvier 2023), à l'issue d'un scrutin organisé à huis clos à Nancy, jeudi 18 décembre 2025. Âgé de 61 ans, Christian Brethon s'inscrit de longue date dans les instances patronales régionales et nationales. Il est, depuis avril 2024, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) Grand Est, fonction qu'il cumule avec un mandat de vice-président national de l'UIMM. Il a par ailleurs présidé l'UIMM Champagne-Ardenne pendant plus de onze ans, de juin 2013 à juin 2024, ainsi que le Pôle Formation UIMM Champagne-Ardenne entre janvier 2013 et janvier 2023. Il a également été président du Medef Marne de 2018 à 2021. Compagnon du Devoir, Christian Brethon a créé la société CICA, à Muizon. Cette entreprise de chaudronnerie industrielle emploie aujourd'hui près de 100 salariés. La prise de fonction officielle de Christian Brethon à la tête du Medef Grand Est se déroulera le 13 janvier 2026.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



29th ANNIVERSARY 1996-2025
Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30
ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAÏ

Un nouvel élan attendu pour 2026

Perspectives. Alors que l'année 2025 a été riche en rebondissements politiques, entraînant un blocage partiel du pays, avec des réformes repoussées et un budget toujours incertain, les collectivités et les entreprises essaient de se projeter en 2026. Elles espèrent un nouvel élan, provoqué par les élections municipales notamment et devant apporter une visibilité pour redonner confiance et optimisme. Les projets devant sortir des cartons sont ainsi ceux initiés depuis plusieurs mois voire quelques années déjà, avant un nouveau cycle pour le second semestre 2026.



Le quartier des Berges de Reims promet d'être transfiguré entre les écoles Neoma et Esad ainsi que le nouveau programme de logements.

Dans la Marne, les projets attendus en 2026 correspondent pour l'essentiel à des opérations lancées de longue date, parfois depuis plusieurs années, et dont certaines ont connu des retards significatifs. À Reims, les principaux projets structurants concernent notamment les nouvelles écoles Néoma BS et Esad, ainsi que l'aménagement du quartier des Berges de Reims, avec la construction de logements et des requalifications urbaines. Le projet du Musée des Beaux-Arts, en revanche, ne devrait pas aboutir avant 2027. À Châlons-en-Champagne, l'année 2026 s'annonce placée sous le signe du cirque, mais aussi d'une forte dynamique d'investissement et de soutien aux entreprises. Celle-ci est portée par les équipes en charge du développement économique, particulièrement actives et innovantes, comme en témoigne la mise à disposition d'une cartographie du foncier disponible à destination des sociétés.

Plus de détails dans les lignes qui suivent.

UN CHANTIER HORS NORMES POUR LE CAMPUS NEOMA À REIMS

Le chantier du futur campus de Neoma Business School à Reims progresse dans un calendrier particulièrement contraint, marqué par de fortes exigences techniques et réglementaires. Imaginé par l'agence d'architecture danoise Henning Larsen, le projet se distingue par son ampleur et son ambition architecturale, encore peu courante en France pour un bâtiment de cette

envergure. Le futur campus développera 35 000 m² de surface sur un site de 18 000 m² et pourra accueillir jusqu'à 4 700 étudiants. Il comprendra 85 salles de cours, un auditorium de 750 places, un vaste atrium et des espaces ouverts favorisant les usages pédagogiques contemporains. L'investissement total s'élève à 136 millions d'euros. Les travaux, engagés dès 2022 et entrés dans leur phase structurante en 2024, doivent s'achever à l'été 2026, avec une commission de sécurité prévue en juin et une rentrée des étudiants programmée en septembre.

UN BÂTIMENT ICONIQUE POUR L'ESAD DE REIMS

Les travaux du nouveau bâtiment de l'École supérieure d'art et de design (ESAD) avancent rapidement, avec une livraison prévue en juin 2026 et une ouverture à la rentrée. Situé avenue Brabant, à proximité immédiate du futur campus de Neoma, l'édifice se veut « iconique » et emblématique du projet culturel porté par le Grand Reims. Conçu par l'architecte Jean-Pierre Lott et réalisé principalement en béton, le bâtiment se distingue par une architecture ambitieuse faite de courbes, d'arches monumentales, de porte-à-faux et d'un vaste hall de 30 mètres de hauteur évoquant une cathédrale. D'une surface totale de 10 000 m², il offrira environ 2 500 m² supplémentaires par rapport aux locaux actuels et permettra d'accueillir 240 étudiants, réunis sur un site unique à partir de l'été 2026.

Pensé en étroite concertation avec les équipes pédagogiques, le futur ESAD

favorisera une pédagogie innovante, la mutualisation des espaces et l'ouverture au public. Il intégrera des ateliers professionnels (bois, métal, céramique, façonnage), un grand atrium central, un amphithéâtre de 250 places, des salles de cours, des espaces d'exposition, un centre de documentation, ainsi qu'un rooftop destiné à des événements culturels, équipé d'un jardin pédagogique et de panneaux photovoltaïques. Le projet, d'un coût estimé à 42 millions d'euros TTC, est financé majoritairement par le Grand Reims, avec le soutien du ministère de la Culture, de la Région et de partenaires privés.

UN NOUVEAU QUARTIER SUR LES BERGES DE REIMS

Le futur quartier des Berges accueillera principalement un public jeune, avec près de 5 000 étudiants de Neoma et de l'ESAD. Le site dans son ensemble comprendra plusieurs programmes de logements, dont une cinquantaine d'unités mêlant locatif intermédiaire et accession à la propriété, ainsi qu'un vaste ensemble résidentiel à l'ouest totalisant 380 logements répartis en sept bâtiments, intégrés à des jardins partagés.

Dans le cadre du projet urbain Port Colbert, sur le site des Magasins Généraux, La Fabrique espaces publics, un service du Grand Reims, conduit des aménagements de voiries et d'espaces publics parallèlement à l'avancement de plusieurs opérations de construction. Ainsi, une voie traversante sera livrée en 2026 : l'allée des Magasins généraux. Cette dernière reliera la rue Pierre Maître

au boulevard Brabant, qui longe le canal de l'Aisne à la Marne, et desservira le campus de NEOMA BS. Deux espaces végétalisés sont également planifiés. En septembre 2026, sera livré le parvis de l'ESAD (Le Bosquet) qui accueillera un peu plus tard une œuvre conçue par des étudiants de l'école. Les plantations auront lieu pendant l'hiver 2026-2027. À noter également, en septembre 2026 débutera la création du parc des Magasins généraux (parc des Écoles), à proximité immédiate du bâtiment emblématique de cet ancien site industriel.

De son côté, Kaufman and Broad aménagera des voies traversantes et îlots végétalisés, selon l'avancement de ses propres opérations. Il s'agira en premier lieu, en septembre 2026, de la livraison de l'allée de l'ESAD. Reliée à la rue Pierre Maître, cette voie desservira une résidence étudiante de 300 places puis, le campus d'Art et de Design. La Fabrique des espaces publics aménage également la rue Pierre Maître pour permettre la desserte du secteur des Magasins Généraux par une ligne de bus à haut niveau de service : la LHNS 1. Cette dernière reliera le quartier au campus du Moulin de la Housse. Pour connecter ce futur quartier à l'eau, lors du 2^e semestre 2026, débutera la première phase d'aménagement du boulevard Brabant en un site végétalisé, dédié aux modes doux.

EXTENSION DU RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES DU GRAND REIMS

Dans le cadre de son schéma cyclable Grand Reims à vélos, le Grand Reims prévoit de réaliser, en 2026, un itinéraire cyclable permettant de relier les aménagements existants de la ZAC de Bezannes à ceux de l'avenue François Mauriac, au sud du campus Croix-Rouge. D'une longueur de 685 mètres, cet aménagement consiste en la création d'une piste cyclable bidirectionnelle en enrobé drainant, la refonte du cheminement piéton afin de le rendre confortable et conforme aux normes d'accessibilité, ainsi que la reprise des structures de récupération des eaux pluviales, du revêtement de chaussée et de l'éclairage. Cette continuité cyclable est fortement attendue par les usagers du CREPS, les habitants de Bezannes et les entreprises du secteur.

LE CIRQUE, PILIER DE LA NOUVELLE IDENTITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Face à la perte de son identité historique liée au départ des forces militaires et de certains services administratifs, Châlons-en-Champagne a engagé une

réflexion de fond pour renforcer son attractivité. Sous l'impulsion de son maire, Benoist Apparu, la Ville a choisi de faire du cirque le marqueur central de son identité. Ce choix s'appuie sur un écosystème déjà existant et reconnu : le Centre national des arts du cirque (CNAC), le festival Furies, appelé à devenir une vitrine grand public du cirque, et le PALC, Pôle national des arts du cirque. Pour incarner visuellement et culturellement cette ambition, la Ville projette la création d'un musée du cirque doté d'un bâtiment emblématique, mêlant espace d'exposition, de création, de diffusion et de production. Conçu par le cabinet Moatti-Rivière, l'édifice s'inspirera du chapiteau de cirque dans une version contemporaine, pensée comme un lieu vivant, à la croisée du patrimoine et de l'art vivant. Le musée présentera des collections labellisées Musée de France, enrichies notamment par des donations majeures. Estimé à 32 millions d'euros, le projet est financé par la Région, l'État et la Ville. Attendu pour 2029, il ambitionne d'accueillir entre 50 000 et 80 000 visiteurs par an et de générer des retombées économiques et touristiques significatives.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE REIMS DEVRAIT OUVrir... EN 2027

annoncé pour fin 2025, le musée des Beaux-Arts ne devrait pas ouvrir avant... 2027. Le chantier de rénovation et d'agrandissement du musée des Beaux-Arts de Reims, engagé en 2023, accuse un retard de 13 mois en raison d'aléas techniques et de fouilles archéologiques. La réouverture du musée est désormais programmée pour début 2027. Fermé depuis 2019, l'établissement proposera à terme un parcours d'exposition entièrement repensé, avec 1 300 œuvres présentées sur une surface triplée atteignant 3 800 m². Le projet, piloté par le cabinet international Aires Mateus Arquitectos et avec un budget de 54 millions d'euros proposera une expérience culturelle nouvelle. Le musée dévoilera des trésors inédits, dont l'imposante donation Foujita (1 300 dessins), la collection de céramiques Pommery (597 pièces) et une galerie de sculptures. Les visiteurs exploreront aussi cinq salles d'époque reconstituées, mettant en scène les styles Art nouveau et pourront composer librement leur parcours de découverte, en accédant directement aux trois grandes sections depuis l'accueil (XVI^e-XVII^e, XIX^e, XX^e siècle).

Suite en page 4

ÉPERNAY : LE FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL ET SA PASSERELLE PIÉTONS

Le secteur de la gare d'Épernay est en pleine transformation pour devenir un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), projet porté par l'Agglomération et la Ville, visant à repenser le parvis et les gares routières et à créer un espace central dédié à la mobilité. Les travaux, commencés en septembre 2024, et comprenant la réorganisation des gares urbaines et scolaires, la végétalisation du site, des parkings de courte durée, ainsi que des aménagements pour piétons et cyclistes, incluant arceaux vélos, consignes sécurisées et Maison du vélo devaient être terminés en 2026.

Parallèlement, une passerelle pour piétons et cyclistes est en cours de réalisation afin de relier le centre-ville au futur quartier des Berges de Marne en enjambant la gare SNCF. Longue de 170 mètres et réalisée en béton fibré ultra-haute performance, elle comportera deux voies séparées et sera équipée de gradins, de rampes d'accès, de garde-corps, d'éclairage et d'ascenseurs. La construction qui a débuté fin août 2024 a connu un arrêt en avril 2025 pour remplacer des éléments défectueux. Le projet accuse ainsi un décalage de 8 à 9 mois, et la passerelle ne devrait pas être empruntable avant l'été 2026.

CÔTÉ ENTREPRISES, À CHÂLONS, UNE CARTOGRAPHIE POUR FACILITER L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Depuis novembre 2025, Châlons Agglo innove en mettant à disposition des porteurs de projets une cartogra-

phie en ligne dédiée à l'identification des parcelles disponibles sur le territoire. Cet outil a pour objectif de simplifier les démarches d'implantation d'entreprises, en offrant une vision claire des opportunités foncières et immobilières.

Développée en interne par la Direction des Systèmes d'Information (DSI), le Service d'Information Géographique (SIG) et le service Développement Économique, cette cartographie répond à une volonté politique portée par les élus, qui souhaitent renforcer la découverte et l'appropriation des espaces économiques du territoire.

Elle a pour objectif de simplifier les démarches d'implantation des entreprises, en offrant une vision claire et interactive des opportunités foncières et immobilières. Consultable 24h/24, 7j/7 et mis à jour en temps réel, la cartographie permet aux entrepreneurs de visualiser en autonomie et instantanément les zones d'activités, les projets en cours, le foncier disponible ainsi que les réseaux et les mobilités. En réduisant les allers-retours avec le service, la cartographie facilite la prise de contact et optimise le temps des échanges.

Grâce à différents filtres (par superficie, par vocation de zone...), les utilisateurs identifient les parcelles adaptées à leur projet et peuvent se projeter concrètement. Elle offre une vision immédiate et claire du territoire, avec une vue d'ensemble des 37 zones d'activités de l'agglomération. Les données permettent d'évaluer rapidement la faisabilité d'un projet. Les informations techniques, comme les réglementations, les surfaces, les accès ou les rac-



À terme, le site accueillera des studios de tournage, des ateliers techniques, des plateaux flux ainsi que des espaces de postproduction.

cordements, sont directement visibles, accélérant ainsi le processus d'analyse.

CINÉMA ET BIOÉCONOMIE AU MENU DE REIMS BUSINESS

Le territoire rémois s'apprête à franchir une nouvelle étape de son développement avec plusieurs projets d'envergure, appelés à transformer durablement le paysage économique, universitaire et urbain dont des Studios de cinéma et un pôle encore développé dédié à la bioéconomie.

Implantés sur 45 hectares et portés par un investissement de 100 millions d'euros, les Studios de Reims incarnent une ambition forte : faire du territoire le plus grand pôle ciné-

matographique de France. Désaffectée depuis plusieurs années, la base aérienne BA112 fait aujourd'hui l'objet d'un ambitieux projet de réhabilitation. Situés à seulement dix minutes du centre-ville et développés en collaboration avec Mediawan, les studios visent à attirer les meilleurs talents européens et internationaux. Un objectif en bonne voie puisque depuis 2024, pas moins de 14 producteurs ont déjà choisi Reims comme décor pour leurs réalisations, confirmant l'attractivité croissante du site et son potentiel dans l'industrie audiovisuelle. Le bureau d'études Pingat est mobilisé sur l'ensemble des aspects techniques de cette transformation.

Autre projet structurant, la ZAC Bioéconomie du Grand Reims va s'agrandir sur 60 hectares à l'horizon 2026-2027, pour un investissement de 28 millions d'euros. Développée autour de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle, cette ZAC entend renforcer l'essor industriel et économique d'un site déjà reconnu pour son dynamisme et son caractère innovant. Le projet s'inscrit dans la continuité d'une zone industrielle qui emploie aujourd'hui plus de 2 000 salariés et confirme le positionnement du territoire comme pôle majeur de la bioéconomie à l'échelle nationale.

NASTASIA DESANTI

Projets 2026. Troyes Champagne Métropole valide le plan de mobilité 2025-2035.

Dans l'Aube, favoriser la mobilité pour soutenir l'activité économique



Il en faut pour tout le monde. Le vélo pris en compte dans le plan de mobilité mais sans rester exclusif.

Environnement, social et économie constituent les trois piliers du futur plan de mobilité des 81 communes de Troyes Champagne Métropole, le tout dans le cadre de pratiques durables avec une réduction des gaz à effet de serre de 10 % en dix ans pour les transports. Il s'articule autour de quatre axes : les services, les

Baroin, président de TMC a toutefois rappelé que ce plan ne doit pas se laisser influencer par les effets de mode comme le tramway ou la création de zones à faibles émissions.

Le plan de mobilité prévoit notamment la restructuration des transports en commun qui doivent redevenir une alternative pour tous alors qu'aujourd'hui, «ils sont plus des transports à vocation sociale que des transports en commun». Plus de 5,3 millions de voyageurs ont été transportés sur les lignes régulières, dont près de 200 000 par la navette électrique gratuite du Cœur de Troyes, qui arpente le centre-ville.

Pour autant, la gratuité ne s'inscrit pas comme une solution pour l'équité et l'équilibre budgétaire sur l'ensemble du réseau de transport en commun. Chaque choix doit permettre de servir le plus grand nombre, comme c'est le cas pour le vélo avec la mise en service des Marcel. «Tout le monde n'utilise pas le vélo et ce qui compte c'est qu'il ait sa place pour ceux qui veulent en faire.»

Le précédent plan de mobilité a donné le jour à 11 actions sur les 50 prévues. Sa nouvelle mouture, revue et actée fin décembre au

conseil communautaire après analyse des besoins, groupes de travail et consultations, est estimée à 90 millions d'euros sur les dix prochaines années. Un plan que les nouveaux élus des échéances municipales devront s'approprier et piloter.

PLUS DE 10 000 M² D'ACTIVITÉS CRÉÉS DÈS 2026

Avec sa ligne de bus la plus fréquentée, La Chapelle-Saint-Luc reste aussi une destination attractive pour les entreprises. Une aubaine pour le groupe TAP et les recrutements ouverts en prévision de son extension. Deux ans après le rachat d'Oxytemps, le groupe TAP de Terry Agullo-Ponce engage 7 millions d'euros dans une nouvelle usine robotisée pour agrandir son site de La Chapelle-Saint-Luc. L'entité de 3 000 m², dédiée à la fabrication automatisée de bennes écoconçues et à la maintenance, doit être opérationnelle en 2026 et générera la création de 100 emplois à 2030 à mesure de la montée en puissance de l'activité.

Annoncé début 2025, THALES Aerospace Communications construit son avenir sur le Parc du

Grand Troyes également desservi par les transports et avec des zones de covoiturage. Le nouveau site de 5 000 m² sera mis en service au deuxième semestre 2026 à la suite de l'acquisition de Cobham Aerospace. L'unité troyenne fabrique des boîtiers de gestion audio et radio pour la communication satellite des cockpits des avions.

Pour Jean Rousseau, le déménagement dans les 2 200 m² du nouveau bâtiment est quant à lui imminent et dans les temps. Le site, qui sera certifié BREEAM pour sa performance environnementale, est équipé de panneaux photovoltaïques. «L'énergie non utilisée par notre Manufacture sera redistribuée à d'autres sociétés du Parc du Grand Troyes à des conditions attractives», explique Jacques Bordier, président de Jean Rousseau. Les recrutements sont en cours et le bâtiment va progressivement accueillir l'activité de confection en maroquinerie de la Maison Jean Rousseau. Thales, TAP, Jean Rousseau..., autant d'entreprises qui s'implantent dans l'Aube. Autant de déplacements à simplifier.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Projets. Dans les Ardennes, entreprises et collectivités ne succombent pas à la morosité en prévoyant plusieurs projets et investissements pour cette nouvelle année.

De nombreux investissements dans les Ardennes pour 2026



Trois ensembles seront répartis sur une superficie totale de 20 000 m².

REVALOREM CA CRÉER 70 EMPLOIS SUR LA ZONE INDUSTRIELLE DE MOHON

ReValorem, un acteur ardennais de l'économie circulaire, spécialisé dans la transformation et le recyclage de matériaux issus de produits de luxe mais invendables parce que devenus caduques ou présentant des défauts, va créer 70 emplois sur la zone industrielle Camille-Didier, à Charleville-Mézières dans la revalorisation des matières premières. Pour ce programme qui devrait être opérationnel dès juin 2026, l'entreprise a opté pour un terrain de 11 000 m² pour recycler et valoriser des chaussures, de la bagagerie, de la maroquinerie, des produits textiles voire même de la parfumerie en de nouvelles matières premières (polymères, cuirs, métaux et textiles) qui seront réemployées dans diverses filières.

LA CHANVRIÈRE DE L'AUBE INVESTIRA PLUS DE 20 MILLIONS D'EURS À JUNIVILLE

Leader européen de la transformation du chanvre industriel, l'entreprise « La Chanvrière de l'Aube », acteur exclusif d'une filière végétale en plein essor, va se déployer dans les Ardennes pour y créer un nouveau site. Arrivé deux fois à saturation dans ses usines de Bar-sur-Aube puis de Saint-Lyé (10) où elle avait pourtant regroupé ses deux chaînes de production, la coopérative autoise va donc franchir un nouveau cap en installant une troisième ligne de transformation du chanvre à Juniville. Elle y traitera et transformera 50 000 tonnes supplémentaires de paille par an qui viendront s'ajouter aux 80 000 tonnes actuelles. Cette unité de défibrage prendra place sur une zone artisanale de la vallée de la Retourne sur une superficie de cinq hectares. « Aujourd'hui, on tient notre calendrier », confie Benoît Savourat, le porteur d'un projet estimé au minima à plus de

20 millions d'euros (hors terrain) et susceptible de faire émerger une quinzaine d'emplois.

L'AVVENTURE ARDENNAISE D'HERMÈS SE POURSUIT AU SEIN DES EX-LOCAUX DE DEVILLE

Implantée au cœur de Charleville-Mézières, l'ancienne usine Deville sera encore en plein travaux en 2026 pour être prête à accueillir le troisième atelier ardennais d'Hermès. Après la manufacture de Bogny-sur-Meuse sur la zone de Braux (2004) et l'atelier de la Sormonne sur la zone Ardennes Emeraude à Tournes/Cliron (2023), la firme de luxe a choisi Charleville-Mézières pour y implanter son troisième établissement. Le site devrait être en fonctionnement à la fin de l'été 2026 avant l'entrée en production programmée en 2027. 300 emplois seront créés sur place : 260 artisans plus les employés de services support. Fidèle à ses ambitions RSE, Hermès a annoncé que cet édifice « intelligent » à énergie positive produira plus d'énergie qu'il n'en consommera. Il sera raccordé au réseau urbain de la ville, alimenté en énergies renouvelables et équipé de 1 400 m² de panneaux photovoltaïques en toiture. « Notre philosophie est de permettre à nos artisans de faire les plus beaux sacs du monde dans les meilleures conditions », déclare Maxence Baseden, le directeur général du pôle artisanal maroquinerie-sellerie.

LA SARL TRANSPORTS GUILLOUX VA S'IMPLANTER AU FOIRAIL DE RETHEL

Propriété des villes de Rethel et Sault-lès-Rethel, le site du foirail a été officiellement vendu le 2 septembre 2025 à la Sarl Guilloux estimée suffisamment « fiable et renommée » par le syndicat gestionnaire pour occuper l'endroit. Acquérueuse du lieu pour la somme de 1,25 million d'euros pour l'ensemble du site et 20 000 euros de droit de pas-de-

porte d'un restaurant, la société de transports locale y disposera d'une superficie globale de 5,8 hectares entièrement viabilisée et clôturée et comprenant une halle centrale de 10 650 m², une partie administrative de neuf bureaux ainsi qu'un ancien restaurant de 600 m² et un parking d'environ 3,5 hectares.

CIBOX VA MONTER EN PUISSANCE À REVIN

Le spécialiste de la mobilité électrique a inauguré son nouvel outil de production en juin 2025 avec comme objectif la commercialisation de 100 000 vélos à l'horizon 2028 avec 250 employés. À partir de 2026, Cibox prévoit d'intégrer sur son site de 16 000 m² de nouveaux process de production : une ligne de peinture, la fabrication de cadres de vélos et de packs de batteries.

Les produits « made in Revin » seront destinés aux marché français et européen (Allemagne, Pays-Bas et Italie).

UN HÔTEL QUATRE ÉTOILES POUR LA PLACE DUCALE

Initié en 2024, ce projet en cours de réalisation va avancer durant l'année 2026 afin que l'exploitant, le groupe Encore Mieux (ex-Go-gaile), première marque d'hôtellerie exclusivement urbaine avec neuf établissements ouverts en France en centre-ville puisse démarrer en 2027. Le gros œuvre étant fini et tout ayant été réhabilité (toiture, plancher, façade), Hugues Van Heesewijk, co-fondateur du groupe hôtelier espère être opérationnel dans quatorze mois. « Aujourd'hui, le planning est parfaitement respecté. La chambre témoin a été livrée et validée. En 2026, on sera à 100 % sur les travaux d'aménagement intérieurs (plomberie, électricité), de cloisonnement et l'installation des mobiliers jusqu'à l'ouverture en exploitation du site au printemps 2027. » L'hôtel en positionnement quatre étoiles comprendra 44 chambres et un restaurant gourmand de 73 couverts.

TROIS PROJETS ET 180 CHALET SUR LE DOMAINE DE L'ABBAYE DES SEPT-FONTAINES

Le groupe néerlandais Landal prévoit d'investir 40 millions d'euros dans un complexe touristique à réaliser sur le Domaine de l'Abbaye des Sept-Fontaines à Fagnon. Il s'agira d'y construire 180 chalets pour aboutir à une ouverture en 2027. Avant cela, les deux industriels ardennais ayant acquis cet endroit, François Clarin et Stéphane Dupuis, ouvriront un restaurant gastronomique de 40 couverts et sept suites au rez-de chaussée et à l'étage de l'ancienne abbaye, monument classé historique, une salle évènementielle en cercle d'une superficie de 600 m². Un centre de soins et de bien-être complètera ce

programme ambitieux.

FUTURE ÉCOLE IFSI-IFAS : LE PROJET FINAL CONNU EN FÉVRIER

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS), actuellement hébergés dans l'enceinte du Centre Hospitalier Belair à Charleville-Mézières seront transférés, probablement en 2029, sur le site du Campus Sup'Ardenne dans un pôle médico-social tout neuf. Le concours d'architecture a été lancé en novembre dernier et dans la continuité d'un travail engagé depuis déjà plusieurs années, le projet final lauréat sera désigné en février 2026.

D'ici trois ans, la future école devrait accueillir près de 600 étudiants en formation paramédicale : 450 futurs infirmiers et 150 futures aides-soignants dans un bâtiment de 2 260 m² qui sera implanté derrière le pôle formation de l'UIMM sur un vaste terrain appartenant à la Ville de Charleville-Mézières.

LA PREMIÈRE PHASE DE RÉNOVATION DE LA BASILIQUE DE MÉZIÈRES VA SE POURSUIVRE

La Fondation du Patrimoine et la Ville de Charleville-Mézières, propriétaire de ce lieu de culte, ont lancé une souscription publique à destination des particuliers et des entreprises pour financer une partie des 2,9 millions d'euros de travaux engagés pour la restauration de la Basilique Notre-Dame de l'Espérance, classé monument historique en 1910. Après la livraison de près de 400 tonnes de tubes et plateaux d'échafaudage, ce chantier de grande envergure qui consiste à rénover la charpente de la flèche - qui culmine à 80 mètres de hauteur et menaçait de s'effondrer - et le beffroi, a démarré à la mi-mars 2025. La première phase du chantier exécuté sous la conduite de Rodolphe Gissinger, architecte du patrimoine, se terminera normalement en 2026, la seconde à la mi-2027.

PASCAL REMY



Le groupe néerlandais Landal prévoit d'investir 40 millions d'euros dans ce complexe touristique de l'abbaye des Sept-Fontaines.

Vœux. 2026, année d'élections municipales, dans un contexte économique qui reste tendu. Les acteurs économiques et politiques livrent leurs perspectives pour l'année à venir avec des attentes et des souhaits en répondant à quatre questions que nous leur avons posées.

Quelles sont vos perspectives d'évolution, de changement pour le territoire en 2026 ?

Jean-Marc Roze

Président du Département de la Marne

Pour le Département de la Marne, 2026 doit être une année de consolidation de nos engagements envers la solidarité des Hommes et des Territoires. Après des années marquées par des difficultés financières, notre collectivité a su montrer sa capacité de résistance et d'adaptation, grâce notamment à une gestion rigoureuse et responsable de notre budget. L'enjeu est désormais de transformer cette résilience en dynamique durable, en misant sur nos atouts : l'accompagnement des personnes fragiles, le soutien aux territoires les plus isolés, la transition écologique et le développement de notre attractivité touristique et économique.

Philippe Dallémagne

Président du Conseil départemental de l'Aube

Nous ne sommes pas dans une période de grands bouleversements, et il serait malhonnête de le prétendre. 2026 s'inscrit clairement dans une logique de continuité avec des choix lucides et responsables, centrés sur nos compétences légitimes : solidarités humaines, accompagnement des publics les plus fragiles, entretien des infrastructures départementales. Nous devons garantir le financement de ces dépenses incompressibles dans la durée.

Pour autant, continuité ne veut pas dire immobilisme et travaillons

à améliorer l'efficacité de l'action publique, à mieux prioriser nos interventions et à sécuriser les projets structurants déjà engagés. L'enjeu est de préserver l'essentiel aujourd'hui pour rester en capacité, demain, d'accompagner le développement et l'attractivité de l'Aube. Notre responsabilité est d'assurer la stabilité, la solidarité et la confiance. C'est cette gestion rigoureuse et réaliste qui permettra au territoire de rebondir lorsque les marges de manœuvre reviendront.

Noël Bourgeois

Président du Conseil départemental des Ardennes

Dans le contexte actuel, il demeure difficile de se projeter sans visibilité sur les décisions de l'État et sans cadre budgétaire stabilisé. Les collectivités doivent faire face à une situation financière particulièrement incertaine, marquée par l'imposition de nouvelles dépenses obligatoires non compensées, qui fragilisent durablement leurs capacités d'action.

Sylvain Convers

Président de la CCI de Troyes et de l'Aube

Notre territoire est sollicité pour de grands projets structurants. Les responsables économiques ont bien compris les enjeux et travaillent ensemble à la coordination de réponses adaptées en complément de l'action de l'État et des collectivités.

François Gomariz

Président de la CCI Marne Ardennes

2026 doit être une année d'action immédiate sur les grandes transitions numérique, écologique et énergétique. La force de la CCI, c'est sa proximité quotidienne avec les entreprises et sa capacité à agir au plus près des territoires. C'est depuis le terrain que se construisent la compétitivité, l'emploi et la création de valeur. Notre rôle est de transformer ces transitions en opportunités économiques concrètes, utiles aux entreprises et au développement local.

Damien Sionneau

Président du Medef Marne

Les récents signaux envoyés aux entreprises lors des débats parlementaires ne démontrent pas une responsabilité dans leurs décisions et ont créé un environnement très incertain, alors même que nos entreprises ont besoin de stabilité pour investir, innover et recruter. Pour autant, le MEDEF Marne considère que la Marne dispose de solides atouts : un tissu de TPE PME résilient, une culture de l'apprentissage et une capacité à se projeter à l'international.

Maxime Toubart

Président du SGV (Syndicat Général des Vignerons)

Pour le vignoble champenois, 2026 sera une année de vérité. Nous avons devant nous des sujets très concrets, très opérationnels, qui conditionnent directement l'avenir des exploitations.

D'abord, la lutte contre la flavescence dorée : c'est un combat collectif, sanitaire, qui exige rigueur, coordination et responsabilité. On ne peut pas se permettre le moindre relâchement, car c'est la pérennité même du vignoble qui est en jeu. Ensuite, le développement de l'œnotourisme, qui est un axe de progression majeur pour le commerce champenois. C'est un levier de valeur ajoutée, mais aussi un outil stratégique pour réexpliquer notre produit, resserrer les liens avec les consommateurs et distinguer le vin dans un contexte de morosité économique et de wine-bashing. L'œnotourisme, ce n'est pas un à côté : c'est une façon moderne de défendre notre culture, notre savoir-faire et nos territoires.

Philippe Gayet

Président de la FFB Grand Est (Fédération française du bâtiment)

Depuis 2022, le nombre de logements neufs s'est effondré sur notre territoire, comme partout en France, et cette tendance doit impérativement être inversée. Sans relance de la construction neuve, il n'y aura ni réponse aux besoins de logement des Marnais et des Français, ni équilibre économique pour la filière bâtiment. 2026 doit marquer un véritable tournant, avec des décisions fortes pour redonner de l'élan à la production de logements. Le logement doit devenir une grande cause nationale.

Hervé Noël

Président de la Fédération des travaux publics (FRTP)

de Champagne-Ardenne

L'année 2026 sera bien sûr marquée par l'installation de nouvelles équipes municipales avec, nous l'espérons, de nombreux projets d'aménagement et de modernisation des infrastructures. Qu'elles soient de mobilité, d'eau ou d'énergie, elles sont un élément clé de la qualité de vie de nos concitoyens et du dynamisme économique, commercial et touristique de nos villes et de nos villages. Par ailleurs, nous le voyons bien aujourd'hui avec les problématiques liées aux inondations ou à la qualité de l'eau potable par exemple, il est urgent d'adapter nos territoires et nos infrastructures aux effets du changement climatique. À cet effet, notre Fédération a rédigé, à l'attention des candidats, un mémento pour répondre aux défis du changement climatique.

Etienne Le Du

Président du Tribunal de Commerce de Reims

Ce serait à nos élus qu'il faudrait poser cette question importante. 2026 sera une année électorale ! Ce que peut souhaiter le président du tribunal de commerce, c'est que les entreprises et le tissu économique territorial soient dans les principales préoccupations de tous les candidats.

L'attractivité du territoire est un moteur essentiel pour nos entreprises et pas seulement par l'œnotourisme. De la dynamique du territoire dépend, en partie, la vitalité de son économie, donc de ses entreprises et, *in fine*, de ceux qui y habitent. C'est ce cercle vertueux qu'il faut entretenir !

Quelles seront, selon vous, les conditions pour une bonne reprise ?

Jean-Marc Roze

Président du Département de la Marne

Une bonne reprise repose d'abord sur la confiance : confiance des partenaires pour agir à nos côtés et confiance des citoyens dans l'avenir. À l'échelle départementale, nous avons un rôle clé à jouer en soutenant l'emploi local, l'insertion, la formation, l'éducation, les mobilités et l'accès aux services publics, dans les territoires ruraux en priorité. La reprise sera durable si elle est partagée, inclusive et ancrée dans les réalités locales.

Philippe Dallémagne

Président du Conseil départemental de l'Aube

La première condition pour une bonne reprise, c'est la lisibilité et la stabilité budgétaire. Aujourd'hui, elles ne sont pas réunies. Les règles changent, les charges augmentent, sans que les recettes suivent. Nous votons d'ailleurs notre budget en mars et attendons d'y voir clair pour prendre des décisions responsables.

La deuxième condition, essentielle, est le rétablissement d'une

relation de confiance entre l'État et les collectivités. Le principe du "décideur-payer" doit redevenir une réalité. Les Départements se voient aujourd'hui imposer des charges sociales de plus en plus lourdes, sans compensation suffisante.

Ces décisions présentent directement sur nos budgets et notre fonctionnement. Le problème n'est pas la dépense locale, mais le déséquilibre croissant entre nos missions et nos ressources. Les Départements disposent de peu de leviers fiscaux et l'État n'est plus au ren-

dez-vous comme il devrait l'être.

Une reprise durable passe donc par une véritable décentralisation, avec des compétences assumées et des moyens financiers. En attendant, notre seul levier reste la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Nous le faisons avec sérieux, mais cette démarche a ses limites et ne peut pas, à elle seule, constituer une stratégie de long terme. Retrouver de la visibilité, de la confiance et de la cohérence dans l'action publique, c'est ce qui nous permettra collectivement de recréer des marges de manœuvre et d'accompagner pleinement la reprise sur nos territoires.

Noël Bourgeois

Président du Conseil départemental des Ardennes

Les derniers indicateurs montrent un léger regain de confiance chez les consommateurs. Cette dynamique, encore fragile, constitue néanmoins un levier essentiel pour relancer l'activité économique et soutenir la croissance.

Suite en page 7

Sylvain Convers**Président de la CCI de Troyes et de l'Aube**

La condition première est d'atteindre une stabilité politique. Les entrepreneurs doivent connaître les conditions dans lesquelles évoluer pour prendre les bonnes décisions pour leur entreprise. Les entreprises se développent sur le moyen et long terme, pas par rapport à une échéance de court terme.

François Gomariz**Président de la CCI Marne Ardennes**

La reprise s'appuie avant tout sur le regain de visibilité et de confiance économique. Dans un contexte géopolitique en évolution et malgré les contraintes budgétaires, notre économie démontre une capacité d'adaptation. Les entreprises disposent des leviers pour renforcer leurs décisions et leurs recrutements. En retrouvant pleinement leur dynamique d'investissement, d'embauche et d'innovation, elles pourront soutenir durablement la croissance et l'emploi.

Damien Sionneau**Président du Medef Marne**

Une bonne reprise passera d'abord par une maîtrise de la dépense publique plutôt que sur une hausse continue de la fiscalité des entreprises, afin de restaurer la confiance et de sécuriser les décisions d'investissement : il est impératif d'inverser cette tendance.

Il est indispensable de donner de la visibilité : stabilité des règles du jeu, maintien des allégements de charges favorables à la compétitivité, poursuite des réformes structurelles et refus de considérer les entreprises comme une

lisibilité ni stabilité. Les chefs d'entreprise, les vignerons, les exploitants ont besoin de règles claires, prévisibles, et surtout qui ne changent pas tous les six mois.

La reprise passe aussi par un changement de méthode : plus de concertation, moins de décisions descendantes. On ne peut pas demander aux acteurs économiques de s'adapter en permanence sans les associer aux choix qui les concernent.

Il faut redonner de l'oxygène écono-

« Il n'y aura pas de reprise durable sans lisibilité ni stabilité. Les chefs d'entreprise, les vignerons, les exploitants ont besoin de règles claires, prévisibles, et qui ne changent pas tous les six mois. »

simple variable d'ajustement budgétaire ou politique.

Enfin, il faudra continuer à investir dans l'apprentissage qui est un véritable succès collectif et de transmission de nos savoir-faire : la formation n'est pas une charge que l'on ajuste au gré des contraintes budgétaires !

Maxime Toubart**Président du SGV (Syndicat Général des Vignerons)**

Il n'y aura pas de reprise durable sans

mique aux entreprises et aux exploitations en facilitant l'accès à l'investissement, en sécurisant les transmissions et en accompagnant les transitions sans les transformer en sanctions. Enfin, la reprise suppose de regarder la réalité en face : la Champagne et plus largement nos filières évoluent dans un marché européen et mondial très concurrentiel. Si nous empilons des contraintes que nos concurrents n'ont pas, nous affaiblissons nous-mêmes nos outils de production.

Philippe Gayet**Président de la FFB Grand Est (Fédération française du bâtiment)**

La France a besoin d'un budget clair et lisible, qui combine des économies nécessaires et une vraie visibilité pour les acteurs économiques.

La stabilité, voire la baisse de la fiscalité, est une condition essentielle pour redonner confiance aux entreprises et aux investisseurs. Sans ce cadre budgétaire, fiscal et règlemen-

t l'acceptation de réformes importantes pour assainir nos finances publiques, et ainsi dégager des marges de manœuvre pour les investissements d'avenir : dans les infrastructures bien évidemment, mais aussi dans les nouvelles technologies, dans l'intelligence artificielle et dans l'éducation. Il faut aussi stimuler l'investissement privé, que l'on a sclérosé avec les débats qui ont animé la préparation du projet de loi de finances.

Il faut faire des arbitrages forts pour redonner de la confiance et insuffler une dynamique pour le développement économique de nos territoires.

Étienne Le Du**Président du Tribunal de Commerce de Reims**

La stabilité et la confiance, ce sont des lieux communs, certes mais tous les chefs d'entreprise vous feront cette réponse. Comment créer, développer, investir, embaucher si votre environnement macro-économique n'est qu'incertitudes et contraintes...

Le calendrier électoral des années qui viennent n'est, à cet égard, pas rassurant ! Mais comme le disait récemment un grand militaire « *le doute est le début de la défaite...* » Alors, soyons confiants !

Quels projets à venir vous tiennent à cœur dans le cadre de votre activité en 2026 ?

Jean-Marc Roze**Président du Département de la Marne**

D'abord, le renforcement de l'accès aux services publics, notamment au travers de la poursuite de notre dispositif Bus France services, essentiel pour lutter contre le sentiment d'abandon de certains territoires. Je pense aussi aux investissements dans les routes départementales, les collèges, le SDIS et les infrastructures du quotidien, qui sont la colonne vertébrale de nos missions. Enfin, nous poursuivrons nos engagements en matière de solidarités humaines, qu'il s'agisse de l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des bénéficiaires du RSA ou de la protection de l'enfance, car un territoire fort est avant tout un territoire qui prend soin de ses habitants les plus vulnérables.

Philippe Dallemande**Président du Conseil départemental de l'Aube**

En 2026, nos projets s'inscriront pleinement dans le cadre de nos compétences départementales, avec une priorité très forte donnée à la jeunesse. L'action dans les collèges sera renforcée : il s'agit à la fois de poursuivre les rénovations, de mieux équiper les établissements, mais aussi de mener à terme de véritables opérations de réhabilitation ou de construction lorsque cela est nécessaire. Investir dans les collèges, c'est investir dans l'avenir du territoire.

Le deuxième axe majeur concerne les politiques sociales. Nous avons la

volonté de réinterroger nos modèles, car certains dispositifs ne correspondent plus aux exigences de la société actuelle ni aux besoins réels des publics. L'enjeu est d'être plus efficaces, plus lisibles et plus justes.

Dans cette perspective, nous souhaitons replacer la prévention au cœur de l'action départementale. Mieux identifier les difficultés en amont, mieux coordonner les acteurs et agir plus tôt permet non seulement d'améliorer l'accompagnement des personnes, mais aussi de maîtriser durablement la dépense publique. Prévenir plutôt que guérir, c'est à la fois un choix humain et un choix de responsabilité.

Noël Bourgeois**Président du Conseil départemental des Ardennes**

L'année 2026 devrait permettre de concrétiser les orientations du Département en matière de développement touristique, avec des investissements structurants sur les stations des Vieilles-Forges et de Baison. Elle verra également la poursuite du Plan Ambition Collèges, avec des travaux importants dans plusieurs établissements afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves.

Par ailleurs, le projet de Maison départementale Sport Santé Handicap à Bazeilles devrait aboutir en 2026. Plus largement, le Département poursuivra ses investissements sur le réseau routier départemental et renforcera ses interventions sur ses propriétés départementales.

Sylvain Convers**Président de la CCI de Troyes et****de l'Aube**

Pour la CCITA, nous souhaitons l'adhésion des chefs d'entreprise à notre programme Boost PME qui leur permettra, sur une période de 12 à 18 mois, de mettre en œuvre une stratégie gagnante de développement. Boost PME permet aux dirigeants de clarifier leur stratégie d'entreprise, de construire leur feuille de route et de prendre les bonnes décisions avec des ateliers collectifs et des séances de coaching individuelles.

François Gomariz**Président de la CCI Marne Ardennes**

Ce qui me tient le plus à cœur, c'est de (re)donner aux entreprises les moyens d'agir. Nous allons renforcer notre accompagnement sur les grandes transitions, qui doivent être vues comme des leviers de performance et de résilience. Nous amplifierons également notre action sur l'entrepreneuriat et la transmission d'entreprises. Enfin, l'ouverture du nouveau campus NEOMA à Reims incarne notre conviction que l'avenir du territoire passe par les talents et le lien étroit entre formation et entreprises.

Damien Sionneau**Président du Medef Marne**

En 2026, le MEDEF Marne veut intensifier ses actions d'animation pour mieux connaître les entreprises du territoire et leurs dirigeants. L'objectif est de multiplier les rencontres, visites et temps de convivialité pour

renforcer les liens et créer davantage d'opportunités. Le MEDEF Marne sera toujours présent aux côtés de ses adhérents dans la gestion de leurs problématiques quotidiennes avec notamment un accompagnement sur les questions d'ordre sociales, juridiques, emploi-formation... L'entreprise, son dirigeant et ses équipes seront au cœur de l'action du MEDEF Marne en 2026.

Maxime Toubart**Président du SGV (Syndicat Général des Vignerons)**

Pour 2026, je souhaite que ce soit une année de rebond sur le plan économique et de stabilité politique au niveau international.

Philippe Gayet**Président de la FFB Grand Est (Fédération française du bâtiment)**

La Marne dispose d'un formidable potentiel touristique. Notre département doit continuer à s'investir dans la valorisation de son patrimoine bâti.

Les travaux majeurs engagés sur des sites emblématiques à Vitry-le-François, Reims, Châlons-en-Champagne ou Épernay sont essentiels à la fois pour l'attractivité du territoire et pour l'activité des entreprises locales. Ce sont des projets porteurs de sens, de savoir-faire et d'emplois non délocalisables.

Hervé Noël**Président de la Fédération des**

travaux publics (FRTP) de Champagne-Ardenne

Je ne citerai pas un projet en particulier. Nous avons besoin d'un engagement global, notamment de la part des élus pour qu'ils lancent rapidement des travaux. Pas nécessairement de grands projets dont on comprend bien qu'ils nécessitent du temps de concertation et de préparation, mais au moins des travaux d'entretien. Les besoins ne manquent pas, que ce soit au niveau des voiries, des ponts, ou des réseaux d'eau dans lesquels, je le rappelle, se perd 20% de l'eau potable que l'on produit !

Étienne Le Du**Président du Tribunal de Commerce de Reims**

La prévention des difficultés des entreprises et la promotion des procédures confidentielles de prévention. C'est un travail permanent entamé depuis plusieurs années par mon prédécesseur mais qui reste l'axe principal de notre action.

Nous avons développé, depuis un an, grâce à Reims Commerce, des rendez-vous « hors les murs » du tribunal pour favoriser le contact avec les dirigeants qui anticipent les difficultés et qui, grâce à ces procédures, peuvent construire une voie pour repartir « du bon pied ».

Certes, du fait de la confidentialité, les dossiers ainsi traités ne feront jamais la une de l'actualité mais il faut que les entreprises, sachent qu'un tribunal de commerce n'a pas pour seul rôle que de prononcer des liquidations judiciaires !

Quels sont vos vœux à l'attention des lecteurs de *Matot Braine* pour l'année 2026 ?

Jean-Marc Roze

Président du Département de la Marne

Pour 2026, je souhaite aux lecteurs de Matot Braine, ainsi qu'à l'ensemble des Marnaises et des Marnais, une année de sérénité et d'enthousiasme.

Que cette nouvelle année permette à chacune et chacun de retrouver de la confiance et l'envie d'entreprendre, d'innover ou simplement de vivre mieux sur notre territoire. Je forme le vœu que la Marne continue d'avancer dans un esprit de responsabilité, de dialogue et de solidarité.

Philippe Dallemagne

Président du Conseil départemental de l'Aube

Pour 2026, mon premier vœu est celui de la clarté. Clarté dans les décisions publiques, stabilité dans les règles et retour au bon sens. Toutes les réponses ne peuvent pas être uniquement administratives : nos territoires ont besoin de solutions pragmatiques, adaptées aux réalités locales. Mon second vœu est que le Département puisse continuer à jouer pleinement son rôle de partenaire des collectivités, malgré les tensions financières que nous connaissons. Être à leurs côtés pour accompagner leurs projets, c'est essentiel pour maintenir la dynamique locale et sou-

tenir l'investissement public. Enfin, je formule le vœu que nous parvenions collectivement à préserver l'équilibre économique de notre territoire. Cela passe par la confiance, le dialogue et une action publique plus lisible et plus efficace. C'est dans cet esprit de responsabilité et de coopération que je souhaite aborder l'année 2026 avec les

« Que 2026 soit, pour chacun, une année de croissance, de création d'emplois, de transmissions réussies et de coopérations renforcées avec l'ensemble des acteurs du territoire ! »

acteurs économiques et institutionnels de notre territoire.

Noël Bourgeois

Président du Conseil départemental des Ardennes

Malgré un contexte particulièrement contraint, nous resterons pleinement mobilisés pour protéger les publics les plus vulnérables et maintenir un niveau d'investissement indispensable à l'attractivité et au dynamisme de notre territoire. Vous pouvez compter sur le Conseil départemental des Ardennes pour agir chaque jour à vos côtés en 2026, comme chaque année.

Sylvain Convers

Président de la CCI de Troyes et de l'Aube

Je souhaite une très belle année 2026 à tous les lecteurs, la santé et l'épanouissement personnel qui sont le gage de réussite professionnelle.

2026 soit une année de stabilité pour les entreprises, seules à être la solution pour l'emploi, l'investissement, l'innovation et la vitalité de nos territoires. Il exprime aussi un message d'optimisme : malgré les incertitudes, notre département dispose d'entrepreneurs engagés, d'équipes compétentes et de jeunes talents qui constituent une richesse

année qui célèbre ce qui va bien : des projets, des réussites, de l'énergie collective... et qu'on prenne le temps de les fêter, évidemment avec une coupe de Champagne !

Philippe Gayet

Président de la FFB Grand Est (Fédération française du bâtiment)

Je souhaite que 2026 soit une année où l'on reparle enfin de construction, de projets et de perspectives, plutôt que de blocages. Que les chefs d'entreprise puissent se projeter, investir et transmettre avec un minimum de visibilité. Et que le bâtiment retrouve la place qu'il mérite dans le débat économique, comme moteur concret des territoires.

Hervé Noël

Président de la Fédération des travaux publics (FRTP) de Champagne-Ardenne

Je leur souhaite une bonne dose d'optimisme et de résilience car elle ne s'annonce pas de tout repos !

Etienne Le Du

Président du Tribunal de Commerce de Reims

À tous des voeux de confiance en l'avenir, de courage et de persévérance !

MEILLEURS
Vœux
PETITES ■ AFFICHES
Matot Braine



Culture. Après 21 ans d'exploitation des cinémas des deux principales communes ardennaises ayant accueilli 8 millions de spectateurs, la famille Thirriot franchit une nouvelle étape en créant un complexe cinématographique à Sedan.

4,5 millions d'euros pour un complexe cinématographique à Sedan

François Thirriot, 70 ans, et son fils, Julien, 31 ans, respectivement Pdg, depuis 2009, et directeur général adjoint de la société Nord-Est Cinéma, viennent de révéler le projet de réalisation d'un complexe cinématographique flambant neuf à Sedan, en présentant la maquette et les visuels de ce programme d'envergure. Sa conception sur une superficie au sol de plus de 2 500 m² a été confiée au cabinet d'architecture parisien « Aquilone Studio » et à son dirigeant, Romain Delattre, qui avait déjà travaillé, à Charleville-Mézières, à la réalisation de deux restaurants sur la parvis proche du Métropolis. La nouvelle structure qui succèdera au « Turenne » sera implantée à une entrée de ville, sur l'ancien site du collège Fresnois, rasé pour vétusté. « Un emplacement idéal, car son accès situé sur la liaison autoroutière entre Charleville-Mézières et la Belgique est aisément accessible pour les habitants des communes du Pays Sedanais. Enfin, la proximité de plusieurs restaurants et d'un hôtel trois étoiles nous permettra de drainer un nombreux public », estime François Thirriot.

5 ÉCRANS, 800 FAUTEUILS

Devenu désuet et énergivore, le « Turenne » laissera donc la place à un équipement plus moderne muni de panneaux solaires qui comprendra cinq salles d'une contenance



Entré dans la société Nord-est Cinéma en 1980 et Pdg depuis 2009, poste où il a succédé à sa tante Françoise, François Thirriot et son fils Julien présentent un visuel du futur complexe cinématographique de Sedan.

totale de près de 800 sièges (une de 282 fauteuils, une de 194 et trois de 101 places). Un parking gratuit d'une centaine de places sera aussi réalisé à proximité.

« Après la réalisation de trois études de marché, nous avons estimé que ce projet dans une ville de 18 000 habitants était bien dimensionné et avait du sens. Le calibrage d'un cinq écrans nous a paru largement suffisant d'autant que l'amplitude des séances sera plus large avec un jour de fermeture en moins », explique l'exploitant, convaincu que cet outil donnera un

dimension culturelle supplémentaire à Sedan.

La Région Grand Est, Ardenne Métropole et la Ville ont, en tout cas, aidé au lancement de ce projet en promettant une aide de 300 000 euros chacune. « Cet outil culturel remarquable deviendra aussi un lieu de rencontres et de partage apte à accueillir des entreprises et des associations désirant occuper les locaux pour tenir des réunions ou des séminaires ». L'ouvrage dont les généralités seront présentées, début janvier, à la Commission Départementale d'Aménage-

ment Commercial pour obtenir l'autorisation de construire passera ensuite différentes autres étapes. Pour faciliter cette opération, la Ville de Sedan a, par ailleurs, acté le rachat des murs du « Turenne » pour un montant de 424 000 euros, bâtiment et mobilier compris (sièges, gradin, écran...). En attendant l'émergence sur place du futur casino, l'actuel cinéma du centre-ville restera ouvert jusqu'à fin 2026 avant de se déployer à un peu plus d'un kilomètre de la gare en début d'année 2027.

TRAVAUX DE RÉNOVATION À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Avant de rendre public le dossier sedanais, la famille Thirriot avait engagé de janvier à juin 2025, des travaux de rénovation au Métropolis (dix salles à Charleville-Mézières) qui, en 2024, a enregistré une moyenne annuelle de fréquentation de 307 000 spectateurs. Le pic d'accueil remonte à 2008, l'année de « Bienvenue chez les Ch'tis » avec 430 000 spectateurs. « Ce chantier a permis d'adapter au mieux notre équipement aux attentes de notre clientèle en passant de 2 000 à 1 500 fauteuils pour arriver à un confort optimum. Dans toutes les salles, nous avons changé la chaîne sonore par une optimisation des renforts de basses, le remplacement des enceintes d'ambiance et la mise en place d'une solution d'assistance auditive

« Audio Every/where ». Enfin, nous avons aménagé une grande banquette ronde devant une frise consacrée à Fritz Lang et remplacé la ventilation-climatiseur des trois plus grandes salles pour réaliser 30 % d'économies d'énergie », résume François Thirriot. Celui qui est aussi le président du syndicat français des théâtres cinématographiques depuis 2013 et le vice-président de l'Agence du Développement Régional pour le Cinéma et qui approvisionne en films l'écran des « Tourelles » à Vouziers espère ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire plus que centenaire de l'exploitation familiale, ancrée dans le cinéma depuis 1919.

« À travers le projet de nouveau cinéma à Sedan, c'est une nouvelle dynamique qui s'enclenche à un moment de reprise d'activité. Par ailleurs, on se souvient qu'en janvier 2004, après la sortie de terre du Métropolis, les entrées ont bondi de 260 000 à 400 000 billets annuels. Ce complexe est alors devenu un cœur battant de la ville avec 1 200 personnes par jour. À Sedan où on était à 60 000 spectateurs par an avant le Covid, grâce à cette offre plus attrayante, on attend au moins le double puisque l'étude de marché fixe 150 000 entrées. Les deux cinémas seront complémentaires et pas concurrents ».

PASCAL REMY

Emploi. Dans le cadre de la 29^e semaine européenne pour l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, l'association Cap Emploi 08 a organisé en partenariat avec la Ville de Charleville-Mézières la 5^e édition du Village Handi'Cap.

Un village « Handicap et emploi » consacré à l'insertion



Le G.E.I.Q. était présent à cette cinquième édition.

La Région, la Préfecture et l'association « Les entreprises s'engagent » ont apporté leur collaboration à cette manifestation dont le thème retenu

cette année était « Handicap et emploi : légalité pour tous ». « C'est une opération qui permet à des demandeurs d'emploi, à des salariés et à toutes personnes ayant besoin d'informations, de venir rencontrer des employeurs, des recruteurs, des partenaires et des organismes gravitant autour de l'insertion professionnelle (MDPH, CAF, CPAM, CARSAT), avec pour objectif de trouver une formation qualifiante ou une possibilité de reconversion », explique Isabelle Rambour, la directrice de Cap Emploi 08.

80 exposants au total dont 40 employeurs différents ainsi qu'une vingtaine d'organismes de formation venant de tout le département étaient présents sur place. 3 000 personnes en situation de handicap sont inscrites, aujourd'hui, comme demandeur d'emploi à France Travail. « Rappelons par ailleurs qu'un quota de 6% de travailleurs handicapés est obligatoire au sein des effectifs des entreprises de plus de 20 salariés », précise Isabelle Rambour.

Cadre au GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) Sabrina Metz, chargée des relations entreprise pour le GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) sur le secteur de Rethel, affiche son intérêt pour la manifestation. « Nous sommes présents à beaucoup de forum de ce genre. Celui-ci nous tient particulièrement à cœur car il peut permettre au public concerné d'entrer en contact avec une entreprise, de trouver un emploi ou d'entrer en formation en étant accompagné d'un tuteur. Et au terme de cette mission, il pourra bénéficier d'une attestation de compétences ou d'un contrat d'apprentissage tout au long de sa vie. Les entreprises avec lesquelles nous avons l'habitude de collaborer n'émettent aucune objection au fait que leurs salariés soient reconnus travailleur handicapé. Ce n'est pas un frein pour elles. »

P.R.

Artisanat

Sept jeunes talents ardennais récompensés



La Maison de la Région de Charleville-Mézières a accueilli dans ses locaux les sept jeunes Ardennais ayant brillé lors de la 48^e édition de la Compétition des Métiers-Workills organisée à Metz. En présence des représentants des différents établissements de formation, des dirigeants d'entreprises partenaires et de responsables de la Chambre des Métiers et de l'artisanat et du BTP 08, Guillaume Maréchal, le vice-président de la Région Grand Est, délégué à la jeunesse et au sport, a récompensé ces jeunes ayant fait la preuve de leur savoir-faire lors des finales régionales d'une compétition internationale.

Théo Despré (Lycée Arago de Reims) pour la réfrigération technique, Eloïse Grandin et Lena Morisse (Lycée Charles de Gonzague) en miroiterie, Even Dufresne comme solier (Tarkett, Rémi Poncin et Nathan Polidore (BTP CFA Poix-Terron) en carrelage et Théo Artisien en menuiserie, tous trois élèves au BTB CFA Poix-Terron, tous médaillés dans la ville mosellane ont été tour à tour honorés.

En bref

P.R.

+ 1,9 %**+ 2,5 %****- 17 %**

En novembre 2025, les prix agricoles à la production accélèrent en rythme annuel (+1,9 % après +0,9 % en octobre et +2,2 % en septembre). Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier - hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots - accélèrent également (+2,1 % après +0,3 % en octobre).

Sur un an, les prix d'achat des moyens de production agricole augmentent après une quasi-stabilité en octobre (+0,6 % après -0,1 %). Ils augmentent aussi sur un mois (+0,6 % après -0,1 %). (INSEE)

En novembre 2025, les prix des céréales rebondissent sur un mois (+2,5 % après -2,1 % en octobre et -6,7 % en septembre). Les prix repartent à la hausse pour l'orge (+3,4 % après -0,9 % en octobre), le blé dur (+3,1 % après -8,3 %), le blé tendre (+2,5 % après -2,4 %) et le maïs (+1,7 % après -1,4 %). Sur un an, la baisse des prix des céréales s'atténue (-11,0 % après -15,1 % en octobre et -12,3 % en septembre). Les prix des oléagineux repartent à la hausse sur un mois en novembre 2025 (+4,8 % après -1,0 % en octobre et +0,3 % en septembre). Les prix du colza rebondissent (+0,7 % après -2,9 %) et ceux du tournesol accélèrent clairement (+10,6 % après +2,3 %). (INSEE)

En novembre 2025, les prix des légumes frais baissent sur un an de nouveau très clairement (-17,0 % après -16,9 % en octobre et -8,6 % en septembre). Les prix baissent encore très fortement pour les endives (-37,4 % après -38,1 % et -29,5 %), les oignons (-23,9 % après -21,0 % et -30,2 %) et les tomates (-20,8 % après -24,1 % et -10,8 %). La baisse de prix s'atténue pour les carottes (-8,5 % après -15,1 % et -13,4 %) et les potirons (-2,6 % après -6,8 % et +11,1 %), et plus légèrement pour les poireaux (-12,1 % après -13,0 % et -5,9 %) et les champignons (-5,1 % après -5,7 % et -4,7 %). Les prix des choux rebondissent un peu (+0,8 % après -6,7 % et -16,0 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution
simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

*SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaiDThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphaxis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE **+X**
la réussite est en vous

COTATIONS AU 31/12/25

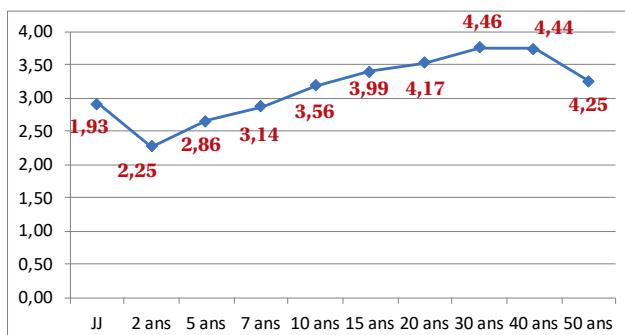
Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISEES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

| | | |
|--------------|-----------|---------|
| CAC 40 | 8 168,15 | + 0,21% |
| SBF 120 | 6 177,92 | + 0,37% |
| Nikkei | 50 526,92 | + 3,11% |
| Dow Jones | 48 461,93 | + 1,20% |
| Eurostoxx 50 | 5 796,22 | + 0,95% |

COURBES DES TAUX DE FRANCE



DEVISES (EUROS CONTRE...)

| | | |
|--------------------|--------|---------|
| 1 euro = 6,55957 F | | |
| Dollar | 1,1755 | + 0,38% |
| Livre Sterling | 0,8721 | - 0,40% |
| Yen | 184,17 | + 0,03% |
| Dollar/Yen | 156,64 | - 0,36% |

VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

| | | |
|------------------|--------|--------|
| ARCELORMITTAL | 39,02 | + 0,74 |
| BNP PARIBAS | 81,10 | + 0,37 |
| CARREFOUR | 14,22 | + 0,04 |
| CRÉDIT AGRICOLE | 17,62 | + 0,33 |
| EXEL INDUSTRIES | 38,90 | - 0,10 |
| L.V.M.H. | 639,30 | + 0,01 |
| LAURENT-PERRIER | 90,00 | - 0,13 |
| MICHELIN | 28,29 | - 0,11 |
| NEXANS | 126,60 | + 0,21 |
| KERING | 300,50 | + 0,26 |
| HAULOTTE-GROUP | 2,25 | - 0,15 |
| RALLYE | - | - |
| REMY COINTREAU | 36,34 | - 0,38 |
| RENAULT | 35,47 | - 0,25 |
| SAINT-GOBAIN | 86,86 | + 0,01 |
| SANOFI-AVENTIS | 83,00 | - 0,11 |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | 69,40 | + 1,56 |
| VALLOUREC | 15,81 | - 0,04 |
| VEOLIA | 29,75 | + 0,10 |
| VINCI | 120,45 | + 0,21 |
| VRANKEN-POMMERY | 11,25 | - 0,14 |

MARCHÉ MONÉTAIRE

| | | |
|-----------------|-------|---------|
| Ester | 1,930 | - 0,001 |
| Euribor 1 mois | 1,939 | + 0,031 |
| Euribor 3 mois | 2,026 | + 0,024 |
| Euribor 6 mois | 2,107 | - 0,019 |
| Euribor 12 mois | 2,243 | - 0,023 |

FRANCE ETAT

| | | |
|----------------|-------|---------|
| BTAN 2 ans | 2,252 | - 0,047 |
| BTAN 5 ans | 2,858 | - 0,028 |
| OAT 7 ans (TEC | 3,144 | - 0,032 |
| 10) OAT 10 ans | 3,564 | - 0,035 |
| OAT 30 ans | 4,456 | - 0,058 |
| OAT 50 ans | 4,250 | - 0,051 |

| EMPRUNTS D'ETAT | JAPON | USA | EURO |
|-----------------|-------|------|------|
| JJ | 0,29 | 3,64 | 1,93 |
| 2 ans | 1,17 | 3,45 | 2,12 |
| 5 ans | 1,54 | 3,68 | 2,45 |
| 10 ans | 2,07 | 4,13 | 2,86 |
| 30 ans | 3,40 | 4,81 | 3,48 |

Fraude par SMS et appels : restez vigilants !

La direction générale des Moyens de paiement de la Banque de France lance une campagne nationale de sensibilisation contre les fraudes par SMS et appels.

Cette initiative vise à protéger les consommateurs et à rappeler les bons réflexes face aux sollicitations suspectes.

Quels sont les risques ?

Les fraudeurs exploitent des situations du quotidien - livraison de colis, amendes routières, réservations de vacances - pour piéger les consommateurs. Leur méthode est bien rodée : rediriger les victimes vers de faux sites imitant des plateformes officielles afin de collecter des données personnelles ou bancaires.

Ces informations servent ensuite à des fraudes par manipulation, où le fraudeur se fait passer pour un conseiller bancaire et incite sa cible à valider des opérations frauduleuses. En 2024, ce procédé a représenté environ 380 millions d'euros de préjudice, soit un tiers de la fraude aux moyens de paiement scripturaux.

Les bons réflexes à adopter :

SMS frauduleux : en cas de réception de SMS non sollicités ou d'expéditeur inconnu : Signalez-le au **33 700** (par transfert du SMS ou en postant une capture d'écran via le site **33700.fr**) : ce signalement permettra de faire bloquer les envois de SMS similaires depuis ce numéro et d'alerter le propriétaire de la marque usurpée dans le message.

Supprimez-le immédiatement pour éviter tout clic ou réponse accidentelle.

Appel frauduleux :

Raccrochez sans attendre et ne communiquez aucune information sensible. Contactez votre banque par vos canaux habituels (téléphone, application, chat) pour signaler l'incident et sécuriser vos données (mise en opposition, réinitialisation, etc.). Un appel de ce type n'est jamais anodin, certaines de vos données bancaires (par exemple votre numéro de carte ou vos identifiants de banque en ligne) ont probablement été divulguées, ce qui peut justifier des actions de sécurisation (mise en opposition, réinitialisation, etc.) de la part de votre banque.

Une campagne nationale de sensibilisation

Pour alerter le grand public, cette campagne réalisée en partenariat avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et la Fédération bancaire française, s'appuie sur une large diffusion.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Dans un Grand Est en stagnation démographique, Reims perd près de 5 000 habitants en six ans

Grand Est. D'un recensement à l'autre, entre 2017 et 2023, le Grand Est accuse une quasi-stagnation de sa population, comme quatre autres régions métropolitaines. Cette situation démographique résulte d'un solde migratoire positif et d'un solde naturel déficitaire. Au rang des grandes villes de la région, Reims accuse, dernière Mulhouse, le 2^e solde migratoire déficitaire le plus important.

Au 1^{er} janvier 2023, la population régionale, 5 563 378 habitants, représente 8,2% de l'ensemble des résident du territoire national. Le Grand Est est la sixième région la plus peuplée de France, derrière l'Ile-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Hautes-de-France. Depuis 2012, la population de la région est stable. Depuis 2017, elle est en légère baisse, avec un solde migratoire, entrées moins sorties, excédentaire de 0,1% par an et qui prend le relais du solde naturel, naissances moins décès, en léger déficit.

Entre 2017 et 2023, quatre départements affichent une croissance démographique, solde naturel et solde migratoire conjugués, en moyenne annuelle de +0,56% pour le Bas-Rhin, +0,15% pour le Haut-Rhin, +0,12% pour la Moselle et +0,02% pour l'Aube. Les six autres départements accusent des baisses de -0,71% pour la Haute-Marne, -0,62% pour la Meuse, -0,48% pour les Vosges, -0,47% pour les Ardennes, -0,17% pour la Marne et -0,03% pour la Meurthe-et-Moselle.

LA RÉGION AFFICHE UN SOLDE MIGRATOIRE EXCÉDENTAIRE

Entre 2012 et 2017, le Grand Est affiche plus de sorties que d'entrées sur son territoire, entre 2017 et 2023, c'est l'inverse : le solde migratoire annuel passe de -0,2% à +0,1%, d'un déficit à un excédent, évalué à 4 200 habitants chaque année et qui contraste fortement avec le déficit annuel précédent de 10 600 personnes. Globalement, le Grand Est, en quasi-stagnation, évolue aujourd'hui



Au rang des plus grandes communes du Grand Est, Reims, 182 460 habitants en 2017 et 177 670 habitants en 2023, perd 2,7% de sa population en six ans, soit 4 800 habitants.

entre un déficit naturel de 0,1% et un excédent migratoire de 0,1%, par an.

Le Grand Est connaît un renversement de tendances entre les deux périodes. La Région passe d'une croissance naturelle annuelle de 10 700 personnes entre 2012 et 2017, à un déficit naturel de 2 000 personnes par an entre 2017 et 2023. Ainsi dans cette période la plus récente, la fécondité recule et la mortalité augmente (54 000 naissances

par an pour 56 000 décès). Au niveau national, dans les deux périodes examinées par l'INSEE, la population croît de 0,4% par an (+0,15% pour le solde naturel et +0,24% pour le solde migratoire).

Au 1^{er} janvier 2023, le Grand Est fait partie des cinq Régions en stagnation ou recul démographique, aux côtés des Hautes-de-France, de la Bourgogne-Franche-Comté, de la Normandie et du Centre-Val de Loire.

REIMS, 2^E DÉFICIT MIGRATOIRE DU DERNIER RECENSEMENT

Quelles évolutions d'un recensement (2017) à l'autre (2023) ? La région Grand Est persiste dans sa stagnation démographique, avec un solde naturel quasi neutre et un solde migratoire en léger progrès. Les soldes annuels restent les mêmes, en stagnation ou en recul, pour la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Ils se dégradent pour l'Aube (de +0,3%

à +0,0%), pour la Marne (de +0,0% à -0,2%) et pour le Haut-Rhin (de +0,2% à +0,1%). Ils s'améliorent pour les Ardennes (de -0,7% à -0,5%) et le Bas-Rhin (de +0,4% à +0,6%).

Au rang des plus grandes communes du Grand Est, Reims, 182 460 habitants en 2017 et 177 670 habitants en 2023, perd 2,7% de sa population en six ans, soit 4 800 habitants. Chaque année, la deuxième ville du Grand Est, derrière Strasbourg, cède 0,4% de sa population (+0,4% en solde naturel et -0,9% en solde migratoire). Derrière Mulhouse (-1,2% par an), la ville de Reims accuse le 2^e solde migratoire négatif du Grand Est au rang des 15 communes les plus peuplées. En raccourci, entre 2017 et 2023, plus d'entrants à Metz (+0,6%) et Strasbourg (+0,2%) et plus de sortants à Mulhouse et à Reims.

Si le Grand Est gagne globalement en attractivité, force est de reconnaître que cet essor ne vient pas du territoire champardennais. Dans son zoom sur les 15 communes les plus peuplées de la région et leur évolution démographique en moyenne annuelle entre 2017 et 2023, l'INSEE pointe trois baisses : Reims (-0,4%), Charleville-Mézières (-0,3%) et Châlons-en-Champagne (-0,7%) et l'exception de Troyes (+0,1%). Les quatre grandes villes de Champagne-Ardenne accusent des soldes migratoires négatifs : -0,9% pour Reims, -0,7% pour Châlons-en-Champagne, -0,2% pour Charleville-Mézières et -0,1% pour Troyes.

GÉRARD DELENCLOS

Source : INSEE



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Visite. Dans le cadre de ses déplacements réguliers dans les lieux historiquement liés à sa famille et à la Principauté, le Prince Albert II, accompagné de sa sœur Caroline, Princesse de Hanovre, s'est à nouveau rendu dans les Ardennes.

Second acte dans les Ardennes pour le Prince Albert II

Le Souverain monégasque qui avait dû abréger son dernier déplacement dans le département, en avril dernier, en raison des funérailles du Pape François, a tenu à honorer dans les meilleurs délais les invitations des communes d'Arnicourt et de Château-Porcien, qu'il n'avait pu visiter au printemps dernier.

Fidèle à ses promesses, il a donc fait étape dans ces deux communes du sud du département. Une preuve que les liens entre Monaco et les Ardennes continuent de se renforcer. Issu d'un comté médiéval passé sous l'administration successive de plusieurs grandes dynasties (Bourgogne, Albret, Foix, Clèves, Gonzague de Mantoue), le duché de Rethel, qui couvrait une part importante de l'actuel département des Ardennes, avait été renommé duché de Mazarin en 1663 au profit du neveu du cardinal. Il est transmis aux Grimaldi par le mariage, en 1777, de Louise d'Amont-Mazarin avec le futur prince Honoré IV. Le titre de prince de Château-Porcien appartient toujours, lui aussi, à la titulature historique des princes de Monaco.

Son Altesse et sa soeur ont donc été accueillis à Arnicourt par le préfet du département, Christian Chassaing, Noël Bourgeois, président du Conseil départemental, et Thomas Samyn, maire de la commune. Ils ont dévoilé, en entrée d'agglomération, le panneau d'appartenance au réseau des Sites historiques Grimaldi de Monaco.

Après une cérémonie à la mairie locale, la matinée s'est prolongée par la visite de l'église Saint-Thibault à Château-Porcien, où S.A.S. le Prince et S.A.R. la Princesse se sont vus présenter par le maire, M. Didier Simon, un tableau ancien restauré grâce au mécénat du Souverain. Une prise de parole officielle et une rencontre avec la population ont suivi dans la salle Wilbault. N'hésitant pas à aller au contact des habitants présents, le Prince s'est dit « très heureux de découvrir ces lieux et d'aller au contact de la population et en particulier des jeunes générations. Ils doivent comprendre d'où ils viennent pour mieux apprêhender où ils voudront aller demain. »

PASCAL REMY



Albert II et Caroline de Monaco se sont arrêtés à Arnicourt où ils ont été accueillis par le maire de la commune, Thomas Samyn.

Transition énergétique. Avec la publication de son Rapport Développement Durable 2025, Saint-Quentin confirme sa stratégie, par la preuve et les chiffres. Résultats mesurables, investissements massifs et reconnaissance européenne : la sous-préfecture s'impose comme un territoire pilote de la transition.

Saint-Quentin transforme la transition écologique en atout économique



Saint-Quentin et son Agglomération ont obtenu en 2025 la labellisation Climat-Air-Énergie « 2 étoiles ».

Au cœur d'un bassin qui concentre un quart des emplois du département de l'Aisne, Saint-Quentin déploie une politique d'aménagement ambitieuse. Le Nouveau Programme Natio-

nal de Renouvellement Urbain (NPNRU) mobilise déjà 130 millions d'euros : 948 logements réhabilités, 341 déconstruits, 171 reconstruits. Des sinistres, au-delà de ces chiffres, toute une philosophie urbanis-

tique : 2,4 hectares de terrains ont également été désimperméabilisés, 6,8 hectares sont désormais gérés « à la source » pour les eaux pluviales. Les îlots urbains se repensent autour de la nature, des mobilités douces

et de la mixité, comme autant de facteurs d'attractivité.

L'ÉNERGIE : DES ÉCONOMIES QUI COMPTENT

Du côté des économies d'énergie, le Rapport se félicite que, depuis 2016, la collectivité soit parvenue à réduire de -24 % les consommations d'énergie, de -17 % sur les émissions de CO₂. À l'inverse, Saint Quentin a vu sa production d'énergies renouvelables multipliée par quatre. À titre d'exemple, le réseau de chaleur biomasse du quartier Europe via son réseau de 11,5 km de canalisations et 54 sous-stations, a distribué 42 GWh en 2023-2024, évitant l'émission de 6 500 tonnes équivalent CO₂. Le Pôle Sportif quant à lui, équipé de 480 panneaux photovoltaïques, produit désormais 200 MWh par an et alimente une vingtaine de bâtiments en

autoconsommation collective. L'investissement de 350 000 € devrait générer plus d'un million d'euros d'économies sur 25 ans. Côté habitants, l'achat groupé d'électricité et de gaz 100 % renouvelables organisé par le CCAS a séduit 1 091 foyers lors de sa première édition, pour une économie moyenne de 272 € par an et par foyer.

MOBILITÉS ET COOPÉRATION EUROPÉENNE

Par ailleurs, la ville poursuit le développement de son réseau cyclable : 350 mètres de pistes sont créés à l'entrée Ouest du quartier Europe, sont massivement déployées les vélos scolaires via le programme européen SMALL, s'y ajoutant l'apparition de bornes de comptage et un plan de mobilité pour les agents municipaux. De même, Saint-Quentin a renforcé son

ancrage européen à travers les programmes URBACT et INTERREG, testant notamment la création de micro-forêts urbaines et de solutions d'économie du partage. La stratégie numérique 2025-2032, enfin, engage la collectivité sur la voie de la sobriété numérique, tout en soutenant la filière robonomique, pilier industriel local.

DEUX RECONNAISSANCES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Ces efforts ont permis à Saint-Quentin et à son Agglomération d'obtenir en 2025 la labellisation Climat-Air-Énergie « 2 étoiles », l'un des niveaux les plus exigeants. La ville s'est également qualifiée deux années consécutives pour la finale du European Green Leaf Award, seule représentante française en lice.

LUCIE BRASSEUR

Opinions

Communiqué du SGV, Syndicat Général des Vignerons

La viticulture a besoin d'élus engagés, de vignerons engagés

A l'approche des élections municipales, le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne souhaite rappeler avec force une vérité simple : la viticulture est une affaire de territoire, et donc une affaire d'élus locaux. Maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers départementaux ou régionaux : tous les échelons territoriaux sont concernés par l'avenir de nos vignobles.

La viticulture façonne nos paysages, irrigue nos économies rurales, structure nos équilibres sociaux. Elle suscite aussi parfois des tensions, en particulier autour des questions environnementales. Les élus de terrain sont en première ligne pour accompagner ces mutations, pour lever les incompréhensions, pour défendre les équilibres. Ils sont les médiateurs naturels entre les vignerons et les citoyens, les relais indispensables entre l'intérêt général local et les réalités de terrain.

C'est dans cet esprit qu'a été fondée l'As-

sociation Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV). Elle rassemble des élus de tous bords, engagés pour défendre les intérêts des territoires viticoles, au sein des collectivités comme au Parlement. L'ANEV agit pour faire entendre la voix du vin, pour renforcer la compréhension des enjeux viticoles et pour accompagner les élus dans leurs décisions.

" Nous invitons les vigneresses et les vignerons à se porter candidats aux élections municipales. Pas pour faire carrière, mais pour faire vivre leur commune. Pour porter la voix du terrain. Pour défendre une ruralité vivante, active, ouverte. "

Nous appelons les élus locaux à se rapprocher de cette structure utile et transpartisane, pour mieux intégrer les enjeux du vignoble à l'action publique. Mais nous avons aussi besoin de vignerons qui s'engagent.

Être maire, conseiller municipal ou communautaire, c'est prendre du temps. Mais c'est aussi une expérience humaine, politique et citoyenne précieuse. C'est comprendre les rouages de la décision publique. C'est donner à la viticulture une voix crédible et audible dans les débats locaux. C'est tisser des liens, ouvrir des portes, créer des ponts entre la commune et le vignoble.

Nous invitons les vigneresses et les vignerons à se porter candidats aux élections municipales. Pas pour faire carrière, mais pour faire vivre leur commune. Pour porter la voix du terrain. Pour défendre une ruralité vivante, active, ouverte.

Pour que la viticulture soit pleinement actrice de l'intérêt général. Dans un monde où les décisions qui touchent la viticulture sont de plus en plus politiques, l'engagement local est un acte syndical.

Un acte utile. Un acte nécessaire.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des

Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32

ou redaction.pamb@legalnet.org

2026, année du renouveau ?

Traditionnellement, ce début d'année est le moment de prononcer des vœux, voire de faire des promesses pour l'année à venir... De manière ironique, nous pourrions citer ce proverbe : « les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. » Il n'empêche, en 2025, nombre d'entre-elles ont été effectuées par les personnalités politiques au niveau national, sans grand effet... Car il ne s'agit pas de répéter le sempiternel « y'a qu'à... faut qu'on », une promesse, du moment où elle est énoncée, doit être honorée. Ainsi, le moral des Français est plus qu'en berne si l'on en croit la dernière enquête de l'INSEE. Comment pourrait-il en être autrement avec une année 2025 jalonnée de tensions et d'incertitudes ? Alors, 2026 sera-telle une année de renouveau ? On peut l'espérer, avec des échéances électoralles cruciales pour la population. En effet, le maire reste l'élu qui inspire le plus confiance, pour sept Français sur dix. Une confiance qui reste inébranlable depuis dix ans, malgré les périodes successives de crises. Pour 2026, permettez-nous donc de faire ce voeu pieux, d'une année plus sereine et optimiste ! Une année où la confiance serait de retour, les projets nombreux, les investissements structurants avec une cohésion sociale retrouvée. Une unité derrière des valeurs communes et pourtant essentielles, incarnées par notre belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité. Que 2026 vous apporte, chers lecteurs, la bienveillance dont vous avez besoin, l'enthousiasme de créer et la sérénité pour avancer aussi bien dans vos activités professionnelles que dans votre cadre familial. Belle année 2026 !

NASTASIA DESANTI

le regard de Faro.

EMPLOI : FAUT-IL CROIRE À UNE EMBELLIE EN 2026 ?



MEILLEURS

Vœux

2026

Matot Braine

MEILLEURS
Vœux

20
26

PETITES ■ AFFICHES
Matot Braine

PETITES AFFICHES Matot Braine

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SAS BARCAIONI

Redressement Judiciaire du 3 octobre 2024
Activité concernée : Travaux d'installation électrique dans tous locaux
CA HT au 31/12/2023 : 2 039 440 €
CA HT au 31/12/2024 : 1 325 126 €
Effectif : 11 salariés

Siège social : 51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.
Les offres devront :
- être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce
- être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce
- être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le : **Mercredi 14 janvier 2026 à 12H00**
en son cabinet 33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS - Tél : +33 3 20 983 336
Contact mail : dataroom@ajc.eu - Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>
Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2513747

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux suite à consultation en date du 10/10/2025

Rénovation de 15 pavillons 2 à 30 rue Bizet - 08330 VRIGNE AUX BOIS

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :
ENTREPRISES LOTS PRESTATIONS MONTANT TRAVAUX HT
- LES ARTISANS DU BOIS - 01 - MENUISERIES EXT / FERMETURES - 109 765.20
- DUTERQUE-MAUPETIT - 02 - COUVERTURE / ZINGUERIE - 243 807.67
- APE - 03 - ITE / PEINTURES - 305 702.00
- COPHIGNON - 04 - PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VMC - 37 306.11
- ZUCCARI - 05 - SERRURERIE - 34 775.00
M2514272

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux suite à consultation en date du 22/10/2025

Rénovation de 63 logements 18 à 24 - 28 à 32 rue Louis Hanot - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :
ENTREPRISES LOTS PRESTATIONS MONTANT TRAVAUX HT
- LANDRIEUX - 01 - MACONNERIE - 48 700.00
- OTIS - 02 - ASCENSEURS - 392 000.00
- EFIBAT - 03 - MENUISERIES EXTERIEURES / FERMETURES - 637 298.00
- LES ARTISANS DU BOIS - 04 - ITE / MENUISERIES INTERIEURES - 39 045.39
- BRUNET - BONNANGE - 05 - VMC / PLOMBERIE - 258 938.00
- MURS PEINTS - 06 - ITE / PEINTURE - 579 271.00
M2514273

ANNONCES LÉGALES

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution



MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT

Avis d'attribution de marché

Marché public de conception-réalisation pour l'opération de réhabilitation de 263 logements

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES :

Numéro national d'identification : 56288129200022

MON LOGIS - GROUPE ACTION LOGEMENT 44 avenue Gallieni, 10300, Sainte Savine, Courriel : achevallier@mon-logis.fr

Code NUTS : FR212

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : bailleur social

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MARCHE DE CONCEPTION - REALISATION - TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE 263 LOGEMENTS SOCIAUX COLLECTIFS A TROYES - SAINT - ANDRE - LES VERGERS ET PONT SAINTE MARIE

II.1.2) Code CPV principal : Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

Descripteur principal : 45210000

II.1.3) Type de marché : Travaux

II.1.4) Description succincte :

Les 263 logements sont répartis en trois sites avec la répartition suivante :

• SAINT ANDRE LES VERGERS, 10120 - 3 - 3b Rue de l'Europe / 1 - 3 Passage de l'Europe / 25 Avenue Charles de Refuge

• TROYES, 10000 - 90 Avenue Chomedey de Maisonneuve

• Pont - Sainte - Marie, 10150 - Résidences les Cèdres les Ormes

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 15 000 000€ HT.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : unique

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) Code principal Description

45454100 - 5 : Travaux de réfection

45321000 - 3 : Travaux d'isolation thermique

45000000 - 7 : Travaux de construction

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre, Tous corps d'état

Code CPV principal : 45210000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR212

Lieu principal d'exécution : Troyes / Saint André les Vergers / Pont Sainte Marie.

II.2.4) Description des prestations : Réhabilitation de 263 logements répartie sur trois sites.

II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Durée du marché, de l'accord - cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36 (24 mois de travaux + 12 mois de GPA).

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

SECTION III : RESULTATS

Critère d'attribution retenu : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.

Date d'attribution : 12/12/2025

N° du lot : LOT UNIQUE - Libellé du lot : CONCEPTION REALISATION REHABILITATION 2643 LOGEMENTS - Entreprises proposées : GROUPEMENT DEMATHIEU&BARD CONSTRUCTION - Commune (Dpt) : MONTIGNY - LES - METZ - Offre de base HT Hors options : 15.057.600 € HT

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24/12/2025

M2514266

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Adjudications

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au Palais de Justice de TROYES, 85 rue du Général de Gaulle en salle Jean Simon (accès par l'impasse Jean Simon)

LE MARDI 10 FÉVRIER 2026 À 10H30 - EN UN LOT

UNE MAISON de type F IV

à BAR-SUR-AUBE (10200), 4 rue Marie Curie

Comprenant :

Sous-sol : hall d'entrée - CAVE - sanitaires - pièce borgne - GARAGE
A l'étage : séjour, cuisine, couloir, 2 chambres dont 1 avec placard, WC, salle d'eau avec placard

JARDIN

Cadastrée section AM numéro 114

Les biens sont occupés

Mise à Prix : 50.000 Euros

Consignation obligatoire : Chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier-Séquestre d'un montant de 5.000 €, outre une somme pour les frais et émoluments dont le montant sera annoncé par l'Avocat chargé de porter les enchères.
On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat du Barreau de l'Aube.

S'adresser pour tous renseignements :

Me Didier LEMOULT, membre de la SCP LR AVOCATS & ASSOCIES, Avocat au Barreau de l'Aube, exerçant 4 rue des Quinze Vingts - 10000 TROYES.

Me Vincent PERRAUT, membre de la SELARL Inter-Barreaux SILLARD CORDIER & ASSOCIES, Avocats - 60/62 rue du Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES - Tél. : 01.39.20.15.75 - E-mail : cabinet@avocats-sillard.com

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

VISITE SUR PLACE LE 16 JANVIER 2026 ENTRE 11H ET 12H.

M2513949

SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAULT

Avocats 38 rue Jaillant Deschaînets
à TROYES - Tél. 03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT

au Tribunal Judiciaire de TROYES-Juge de l'Exécution, 85 rue Général de Gaulle - Salle Jean Simon (accès par l'impasse Jean Simon)

le mardi 10 février 2026 à 10 h 30 de :

Sur la Commune de ROMILLY/SEINE (10100), une maison à usage d'habitation

sise 74 rue Gabriel Péri

comprenant : *au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour, wc,

*à l'étage : palier, 2 chambres ; *grenier ; *cave : *remise attenante à la maison,

cadastrée :

- Section BV n°230 «74 rue Gabriel Péri» pour 05a et 57ca

- Section BV n°231 «74 rue Gabriel Péri» pour 01a et 20ca

Soit une contenant totale de : 06 a et 77ca

MISE A PRIX : 10.000 €

Visite : jeudi 22 janvier 2026 de 9 h 30 à 10 h 30

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube, auquel les amateurs devront remettre un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de TROYES et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

A TROYES, le 17 décembre 2025

Signé : Me Charlotte THIBAULT, Avocat

M2514220

SCP DELVINCOURT CAULIER-RICHARD CASTELLO

Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 12 février 2026 à 9 heures

Par devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS (51100), 1 Place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant, en un seul lot :

Commune de REIMS (51)

Immeuble sis 88 rue Gambetta, Consistant en :

Lot numéro quatre (4) :

Un appartement 1B, au premier étage de l'immeuble côté gauche, comprenant cuisine, séjour-salon, deux chambres, deux petites pièces pour salle d'eau et WC représentant les 80/100èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 12/100èmes des parties communes spéciales du bâtiment A.

Lot numéro onze (11) :

Une cave en sous-sol portant le numéro six (6) représentant les 4/100èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 6/100èmes des parties communes spéciales du bâtiment A.

Le tout figurant au cadastre sous les références section CY numéro 331, d'une contenance totale de 5a 03 ca.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens existent s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

SUR LA MISE A PRIX DE 90.000 EUROS

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de Maître CASTELLO, Avocat Associé de la SCP Delvincourt - Caulier-Richard - Castello, Avocat au Barreau de Reims, domicilié 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, contact@dcr-avocats.fr.

Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS.

Visites : Maître Brice TEMPLIER de la SELARL TEMPLIER ET ASSOCIES - Commissaire de justice à REIMS, 4 rue Condorcet. Tél. : 03.26.88.60.60, en deux visites dans la quinzaine précédant la vente, pendant une durée d'une demi-journée pour chacun des visites, ou à défaut d'accord, un mercredi et un samedi des deux semaines précédent celle de la vente, de 14h00 à 15h30.

Renseignements s'adresser à :

1. Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;

2. SCP Delvincourt - Caulier-Richard - Castello, Avocat 34 rue des Moulins - 51100 REIMS, contact@dcr-avocats.fr.

Tél. : 03.26.85.92.92.

M2514089

Adjudications

SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAULT

Avocats 38 rue Jaillant Deschaînets

à TROYES-Tél. 03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT

au Tribunal Judiciaire de TROYES-Juge de l'Exécution,

85 rue Général de Gaulle - Salle Jean Simon (accès par l'impasse Jean Simon)

Le mardi 10 février 2026 à 10h30

Sur la COMMUNE de BREVIANDES (10450), 1 rue du Pont

TROIS BATIMENTS A USAGE D'ATELIER ET UN PARKING, l'ensemble en rez-de-chaussée comportant trois ateliers, un bureau, un espace de stationnement, pour une surface totale de 405.66 m², cadastré :

- Section AK n° 77 « 1 rue du Pont » pour 05a et 00ca ;

- Section AK n° 372 « 1 rue

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

ECOWASH /
LAV'MOUSSE

Acte de cession

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, le 11 décembre 2025, enregistré à REIMS, le 22 décembre 2025, sous les références 5104P04 2025 N 3813, la société dénommée ECOWASH, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à SILLERY (51500), Lot 10 Parc d'activité de Sillery 7 allée Robert Delloye, a cédé à la société dénommée LAV'MOUSSE, Société par actions simplifiée, au capital de MILLE € (1.000,00 €), dont le siège social est à TREPAIL (51380), 10 rue des Beaus, le fonds de commerce de LAVAGE HAUTE PRESSION POUR TOUS VEHICULES EN LIBRE-SERVICE, exploité à SILLERY (51500), 7 allée Robert Delloye, les locaux d'exploitation formant le lot n°10 du lotissement dénommé «Parc d'Activités de Sillery 2 Chemin des Aves et de Verzy.

Moyennant le prix de 95.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : SEIZE MILLE QUATRE CENTS € (16.400,00 €) ;
- matériel et mobilier commercial : SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SIX CENT € (78.600,00 €)

Prix payé comptant à hauteur de TRENTE-CINQ MILLE € (35.000,00 €), paiement à terme pour le solde.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51350), 13 Quater rue Paul Gauguin où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN.

M2514282

CONSTITUTION
DE SOCIETE

NALAYNE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/12/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NALAYNE
Objet social : La conception, le développement, l'édition, l'intégration, la maintenance, la mise à jour, la commercialisation, la distribution et la licence de logiciels, applications, plateformes numériques, sites internet et solutions informatiques, quels qu'en soient les supports et les technologies

Siège social : 15 AVENUE DE LAON, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 95 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : GAPA, SAS au capital de 21 815,36 €, ayant son siège social 15 avenue de Laon 51100 REIMS, immatriculée sous le n°995276631 au RCS de REIMS

Directeur général : M. DE ZOTTI Antoine 39 rue Hincmar 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, avec un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il est titulaire et sans limitation. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Clause d'agrément : Les cessions sont soumises à agrément sauf celles entre associé, au profit du conjoint, descendant ou ascendant, et de toute société dont l'associé détient le contrôle exclusif.

M2514179

SANOVA

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 8 rue Mermoz
51460 COURTISOLS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à COURTISOLS du 24 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SANOVA
Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle,
Siège social : 8 rue Mermoz - 51460 COURTISOLS,

Objet social :
le conseil, l'achat, la vente et la pose de tous éléments liés au bâtiment de second œuvre tels que la démolition intérieure de murs non porteurs, la plâtrerie, la pose de parquet, carrelage et faïence d'huisseries et d'isolation ainsi que les travaux de peinture et d'agencement ;
achat/revente, location, mise en location, de biens et produits immobiliers ;

apporteur d'affaires dans tous les domaines ;

toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous Fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, Fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prise de location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

et plus généralement toutes opérations, qu'elles soient commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que de nature à favoriser le but poursuivi par la société, son extension, son développement ou son patrimoine social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros,

Présidence : La société NOXXA, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 992.043.265 RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE,

représentée par Monsieur NOUVEAU Sacha, agissant en qualité de Gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

La Présidence

M2514314

QLF IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 17/12/2025 par Maître Aymeric GEISS, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) - 18 rue de l'Arquebuse, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : QLF IMMO

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevé, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés ou de ses descendants, de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 1 rue de la Moute, 51330 SOMME YEVRE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Clause d'agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément

M2513958

« MIMIN ET FILLE »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er novembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL.

DÉNOMINATION : « MIMIN ET FILLE ».

SIÈGE SOCIAL : 8 route de Menicourt - 51480 CUCHERY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 9.100 € divisé en 910 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute cession au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux est soumise à l'accord des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts. Toute autre cession est soumise à l'accord des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Dylan MINIM, demeurant 8 route de Menicourt - 51480 CUCHERY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

SASU
GRANDIR-BTP

Avis de constitution

Le 04/12/2025 par actes sous seing privé il a été constitué : Forme : SASU. Dénomination : GRANDIR-BTP.

Capital : 100.000 € en 100 actions de 1 euro. Siège : 2 allée Charles de Gaulle - 51140 JONCHERY SUR VESLE.

Objet : La formation en ligne pour professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, l'accompagnement personnalisé des professionnels du BTP, la création la production et la diffusion de contenus pédagogiques, le conseil et l'audit des professionnels du BTP - Durée : 99 ans - Admission aux AG et droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; 1 action = 1 voix. Président : M Thomas FRESNE, né le 18/02/1996 à Reims, de nationalité Française, demeurant au 2 allée Charles de Gaulle - 51140 JONCHERY SUR VESLE.

R.C.S. REIMS.

Pour avis.

M2514277

& LUTUN & SHALGIAN

SCI « EMMA THIS »

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 24 décembre 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «EMMA THIS», siège social : CORMONTREUIL (51350), 4 rue Paul Doumer.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés ou de ses descendants, de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties telles qu'une garantie réelle sur ces mêmes biens et droits immobiliers en question.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'accord des associés à l'unanimité.

Nommé gérant de ladite société :

Monsieur Emmanuel André Jean DHENIN, président de SAS, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 4 rue Paul Doumer.

Pour avis : Me. SHALGIAN.

M2514288

OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX

03.26.03.61.61

Notaires

société d'avocats
NOM QDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

BOUBOUNE

Par acte SSP du 22/12/2025, il a été constitué une SAS dénommée : BOUBOUNE

Siège social : 38 rue des Marronniers - 51500 CHAMPFLEURY

Capital : 2.025.384,00 €

Objet : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres.

La gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y étant attachés,

La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société,

La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâti ou non bâti, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement,

L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société,

Président : Frédéric HUTHER, demeurant 38 rue des Marronniers - 51500 CHAMPFLEURY

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'accord : Une clause d'accord est prévue dans les statuts

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.
M2514254



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

SCI CARETTE CCV

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me CIRET-DUMONT, Notaire associé de la SELARL « Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON », titulaire d'un Office notarial à REIMS, 29 bld Foch, le 26 décembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevé, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés notamment du bien immobilier sis à LES MESNEUX (Marne), 43 allée du Noyer des Enfants au profit de Madame Cécile CARETTE, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI CARETTE CCV.

Le siège social est fixé à : BEZANNES (51430), 28 rue des Têtes de Fer.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



DU FORT D'OR

Aux termes d'un ASSP en date du 27/12/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DU FORT D'OR

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

Siège social : 22, rue de Vesle, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. FAURE Mathieu 22-24 rue de Vesle 51100 REIMS et M. DORMEGNIE Louis-Philippe 42 rue Gambetta 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à toute personne, même entre associés, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital social.

M2514311



OPHTINVEST

Aux termes d'un ASSP en date du 29/12/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OPHTINVEST

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres

Siège social : 22 rue de la Justice, 51100 REIMS

Capital : 3 750 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. FAURE Mathieu 22-24 rue de Vesle 51100 REIMS

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement des associés représentant au moins les deux tiers du capital social.

M2514319

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?**
03.26.40.21.31

PURE CLEAN SERVICE

Aux termes d'un acte en date du 30/12/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : PURE CLEAN SERVICE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole biologique au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 15.000 € divisé en 1.500 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'accord des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité de 2/3 des voix.

GERANCE : Monsieur Edouard MATHIEU et Madame Léopoldine MATHIEU, demeurant 2 rue Vandare, Le Mesnil - 51230 BROUSSY LE GRAND, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole biologique au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 15.000 € divisé en 1.500 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'accord des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité de 2/3 des voix.

GERANCE : Monsieur Edouard MATHIEU et Madame Léopoldine MATHIEU, demeurant 2 rue Vandare, Le Mesnil - 51230 BROUSSY LE GRAND, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2514359

& LUTUN & SHALGIAN

SCI SEKULIC-MIGNON

Constitution

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 29 décembre 2025, a été constituée la société civile dénommée «SEKULIC-MIGNON», siège social : CORMONTREUIL (51350), 32 rue Gérard Chardonnet.

Capital social : TROIS CENT MILLE CENT EUROS (300.100,00 €), divisé en 3001 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 3.001.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la prise de garanties, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit des biens détenus par la société au profit des gérants.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Cessions de parts soumises à l'accord des associés à l'unanimité.

Cogérants : Monsieur Pierre Henri SEKULIC, retraité, et Madame Nicole Marie-Ange MIGNON, retraitée, demeurant ensemble à CORMONTREUIL (51350), 32 rue Gérard Chardonnet.

M2514375

SCI DU FEU SACRE

SCI au capital de 1 000 €uros

Siège social :

2 CHEMIN DÉ LA PROCESSION

08300 RETHEL

RCS de SEDAN n°981 183 080

Par décision de l'AGE en date du 17/12/2025, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à RETHEL (08300), 2 CHEMIN DE LA PROCESSION, il sera à compter du 17/12/2025, fixé à REIMS (51100), 6 boulevard Jules César, Appartement A502.

Gérance : M. THEWYS Alban 6 boulevard Jules César, appartement A502 51100 REIMS.

Objet : L'acquisition, la détention, la propriété, l'administration et la gestion de biens immobiliers..

Durée : 99 ans.

Radiation du RCS de SEDAN et immatriculation au RCS de REIMS.

M2513973

« FORALAB »

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.500 Euros

Siège social :

EVERGNICOURT (Aisne)

25 rue de Neufchâtel

RCS SAINT-QUENTIN : 852.943.042

Transfert de siège

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 25 novembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social, lequel sera fixé à CHAMPIGNY (Marne), 1 rue Edouard Redont, à compter du 25 novembre 2025.

Siège social :

Ancienne mention : 25 rue de Neufchâtel - 02190 EVERGNICOURT

Nouvelle mention : 1 rue Edouard Redont - 51370 CHAMPIGNY

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN sous le numéro 852.943.042 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés de REIMS.

Personne ayant le pouvoir d'engager la Société :

Président : Monsieur David DUCHENE, demeurant 1 rue Edouard Redont à CHAMPIGNY (Marne)

Pour insertion.

M2514210



A2A MONTPELLIER

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 10 rue Pierre Salmon

51430 BEZANNES

RCS de REIMS n°850 834 466

Avis de transformation

L'AGE du 18/12/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 18/12/2025 et à nommé en qualité de président M. DE LA GORGUE DE ROSNY Nicolas, demeurant 11 rue du commerce 34920 LE CRES.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales

Transmission des actions : Soumise à accord

Mention : RCS de REIMS.

M2513993

A.E.A ACCESSIBILITE PAR L'ELEVATEUR OU L'ASCENSEUR

SARL au capital de 30 000 €

Siège social : 10 rue Pierre Salmon

51430 BEZANNES

RCS de REIMS n°798 191 409

Avis de transformation

L'AGE du 17/12/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 17/12/2025 et à nommé en qualité de président M. BLITEK Philippe, demeurant 2 rue de Mars 51100 REIMS.

Il a également été nommé en qualité de :

- Directeur général : M. QUENARDEL Baptiste, demeurant 5 rue des Léts 51430 BEZANNES

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales

Transmission des actions : Soumise à accord

Mention : RCS de REIMS.

M2514236



SILITECH

SAS au capital de 514.800 €uros

Siège social :

7 allée des Marronniers

51340 PARGNY SUR SAULX

831 438 338

RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Changement de commissaire aux comptes

Le 28/09/2024, l'assemblée générale a nommé Commissaire aux Comptes titulaire La Société FCN, SA au capital social de 10.758.176 €, immatriculée 337 080 089, domiciliée 160 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES et représentée par M. Romain MOZET.

Mention en sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2514201

SCEA « De la Pierre au Coeur »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «De la Pierre au Coeur».

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Vandare, Le Mesnil - 51230 BROUSSY LE GRAND.

Julien Guerre

EARL au capital de 7.500 €uros

Siège social :

53 Grande Rue - 51480 VENTEUIL

R.C.S. Reims n° 994 821 023

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 512.500 € et porté ainsi de 7.500 € à 520.000 €.

L'inscription modificative sera effect

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

BAR & VOUS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 23 rue de Reims - 51500 RILLY LA MONTAGNE
RCS REIMS 953 476 827

En date du 01/12/2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour :

- modifier l'objet social pour adopter le suivant : restauration traditionnelle, vente de plats et boissons à consommer sur place ou à emporter ; vente à emporter de champagnes et vins ; Epicerie fine et vente à emporter de produits du terroir ; animation cenologiques, événements et soirées à thème, dégustations et ateliers

- modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 décembre.

Modification au RCS REIMS.

La gérance

M2514274

**FICOMA**

SAS au capital de 3.000.000 euros
Siège social : 10 rue Saint Vincent 51480 ROMERY
R.C.S. de Reims n°479 873 176

Transfert de siège

L'AGE du 23/12/2025 a décidé le transfert du siège social au 13 rue Saint Vincent - 51480 ROMERY à compter du 23/12/2025.

Mention : R.C.S. de REIMS.

M2514279

**SAS LES LINIERES**

SAS au capital de 4.200.000 euros
Siège social : 10 rue Saint Vincent 51480 ROMERY
R.C.S. de Reims n°883 491 417

Transfert de siège

En date du 23/12/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 13 rue Saint Vincent - 51480 ROMERY à compter du 23/12/2025.

Mention : R.C.S. de REIMS.

M2514280

RDC

SA au capital de 12.753.071 euros
Siège social : 3 rue de Savigny 51170 FAVEROLLES ET COËMY 793 524 737 R.C.S. Reims

L'AG du 12/12/2025 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de : M. DUBOIS Nicolas, M. DUBOIS Emile et Mme DUBOIS Marceline et a désigné administrateur : M. FONQUERNIE Guillaume, demeurant 1 route des Romelles - 1293 BELLEVUE (SUISSE). Le CA du 12/12/2025 a également pris acte de la démission de M. DUBOIS Nicolas de ses fonctions de directeur général délégué, sans remplacement.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2514309

**SAS E.C.
VITICULTURE**

14 AVENUE DE CHAMPAGNE
51220 HERMONVILLE

Nomination 3 dg adjoints

Aux termes des délibérations du 04/12/2025, les associés de la SAS E.C. VITICULTURE au capital de 1 000 € - 14 Avenue de Champagne 51220 HERMONVILLE inscrite au RCS de REIMS 821 564 176 de REIMS ont :

Décidé de nommer aux fonctions de Directeur Général Adjoint, à compter du 04/12/25 et pour un mandat d'une durée illimitée, Monsieur Antoine COPINET né le 28/05/2001 à Paris 17, demeurant 14 Avenue de Champagne 51220 HERMONVILLE

Décidé de nommer aux fonctions de Directeur Général Adjoint, à compter du 04/12/25 et pour un mandat d'une durée illimitée, Monsieur Thibaut COPINET né le 16/06/2003 à Paris 16, demeurant 14 Avenue de Champagne 51220 HERMONVILLE

Décidé de nommer aux fonctions de Directeur Général Adjoint, à compter du 04/12/25 et pour un mandat d'une durée illimitée, Madame Clotilde COPINET née le 14/05/2007 à Paris 16, demeurant 14 Avenue de Champagne 51220 HERMONVILLE

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Reims

La gérance

M2514292

BEVAM

SARL au capital de 120,00 euros
Siège social : 56 RUE EMILE NIVELET 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Par assemblée générale extraordinaire du 18/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social au : 15 Rue du Vieux Coq 51100 Reims, à compter du 18/12/2025. Gérant M. FEUGE Maxence demeurant 116 Rue Gosset 51100 Reims . Radiation au RCS de Sedan et immatriculation au RCS de Reims 898330345.

CHANGEMENT DE GERANT : Par cette même AGE en date du 18/12/2025, il a été décidé de nommer M FEUGE Maxence demeurant 116 rue Gosset 51100 REIMS en qualité de Gérant en remplacement de Mme LAURENT Amandine.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Aux termes d'un AA en date du 18/12/2025 fait à MONTHOIS, à compter du 18/12/2025, Mme LAURENT Amandine ; M VIERLING Benjamin ; M LAURENT Valentin ont cédé à M FEUGE Yamina demeurant 15 rue du Vieux Coq 51100 REIMS ; M FEUGE Maxence demeurant 116 rue Gosset 51100 REIMS ; M FEUGE Hugo demeurant 15 rue du Vieux Coq 51100 REIMS, 120 parts sociales, soit la totalité du capital social. M2514299

GIRARDIN 2**Rectificatif**

Dans l'annonce n°M2513985 du 22/12/2025 il fallait lire que la société GIRARDIN 2 a un capital social de 811.000 euros et non de 1.000 euros.

Pour avis : Le président

M2514300

ARMACO

Aux termes d'une assemblée générale en date 15/12/2025, les associés de la société ARMACO, SARL, dont le siège est à CHALTRAIT (51130), 31 grande rue, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 501 558 126, ont les décisions suivantes :

- L'augmentation de capital social pour le porter de 7500 € à 7530 € par l'apport en numéraire de 30,00 € et la création de 3 parts nouvelles attribuées aux nouveaux associés.

- La transformation de la société en Groupement Foncier Agricole sans création d'un être moral nouveau et avec adoption des statuts mis à jour sans changement de siège, ni de gérant, avec renouvellement de la durée de la société pour 99 ans à compter de la modification au RCS.

Mention sera faite au RCS

Pour insertion : Le gérant

M2514302



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

**SCI LA CINQ
D'ANNECY**

Société civile immobilière
Capital : 31.252,04 euros
Siège : CORMONTREUIL (Marne), 13 Ter rue Paul Gauguin
R.C.S. Reims - N° SIREN : 403 081 045

Aux termes d'une décision collective en date du 17 décembre 2025, les associés ont décidé à l'unanimité de modifier l'objet social de la société :

Ancien objet social :

« L'acquisition et l'aménagement d'un appartement sis à SAINT JORIOZ (74), Impasse des Eclaireurs, Résidence de la Plage, logement n°3004.

L'administration et l'exploitation de cet appartement par location ou mise à disposition ou tout autre forme.

Et généralement, toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

La mise à disposition est fixée sur calendrier par semaine tournante du Dimanche 13 Heures au Dimanche 13 Heures et donnant droit à une semaine toutes les quatre semaines. »

Nouvel objet social :

« La société a pour objet social : la propriété de tous biens et droits immobiliers que la société acquiert ou reçoit en apport ;

La gestion et l'exploitation de ces biens et droits, sous forme de location ou autre, éventuellement de mise à disposition gratuite ou non au profit d'un associé ou de sa famille (conjoint ou descendant) ;

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières à caractère purement civil se rattachant à l'objet social. »

Les statuts se trouvent modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le notaire.

M2514281



Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

D.H.I.

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros porté à 13.800.000 euros
Siège social : Route de Cauroy les Hermonville 51220 CORMICY 929 647 998 R.C.S. Reims

- De l'acte comportant décisions unanimes des associés en date du 23 décembre 2025 ;

- Du certificat délivré le 24 décembre 2025 par le commissaire aux comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société ;

- Du procès-verbal des décisions du président du 29 décembre 2025 constatant la réalisation de l'augmentation de capital à date du 24 décembre 2025 ;

- Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 12.800.000 € par émission de 1.280.000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1.000.000 € à 13.800.000 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

CAPITAL SOCIAL

ANCIENNE MENTION : 1.000.000 €

NOUVELLE MENTION : 13.800.000 €

Pour avis : Le président.

M2514321

**SCEAV
LEPEZ Arnaud**

Aux termes d'une assemblée générale en date du 10/12/2025, les associés de la société SCEAV LEPEZ Arnaud, dont le siège est à CHALTRAIT (51130), au capital de 7500 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 414 766 246 ont décidé :

- L'entrée au capital par apport en numéraire avec attribution d'une part de Monsieur Arthur Maxime Arnaud LEPEZ né à EPERNAY (51200), le 02/05/1991

- Le retrait comme associé par la société ARMACO, SARL au capital de 7500,00 € dont le siège à CHALTRAIT (51130), 31 Grande Rue, RCS de REIMS sous le numéro 501 558 126.

- La fixation du capital social suite à ce retrait et cet apport à 3840 €.

- La nomination de Monsieur Arthur LEPEZ comme gérant en remplacement de Monsieur Arnaud LEPEZ démissionnaire à compter du 31/12/2025

- La modification des statuts corrélative avec la renumérotation des parts.

Formalités exécutées au RCS de REIMS.

Pour insertion : La gérance

M2514303

**DIRECTION
DES VIGNOBLES
INTEGRES**

SAS au capital de 6847747,9 euros
Siège social : 3 rue de savigny 51170 FAVEROLLES-ET-COËMY 451 979 546 RCS de Reims

Le 12/12/2025, l'associé unique a nommé président RDC, SA au capital de 12753071 €, ayant son siège social 3 rue de savigny 51170 Faverolles- et -Coëmy, 793 524 737 RCS de Reims représentée par M. FONQUERNIE Guillaume en remplacement de M. DUBOIS Nicolas

Mention au RCS de Reims

M2514317

**LES DOMAINES
JEEPER**

SARL au capital de 2 316 329,58 euros
Siège social : 3 rue de savigny 51170 FAVEROLLES-ET-COËMY 424 296 283 RCS Reims

Le 12/12/2025, l'associé unique a décidé de :

- Nommer Gérant M. FONQUERNIE Guillaume, demeurant 1 Route des Romelles 1293 BELLEVUE (SUISSE) en remplacement de M. DUBOIS Nicolas, à compter du 12/12/2025.

- Augmenter le capital social de 2 316 329,58 € à 32 421 329,58 € puis de le réduire à 32 421 329,58 € à 2 321 715,58 €.

Mention au RCS de Reims

M2514323

SCI FANY 1**Insertion -
Modification de statuts**

Avis est donné de la modification de la gérance : Suivant acte reçu par Maître Romain FLORENS, Notaire Associé de la société civile professionnelle « Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 29 décembre 2025, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant de la société dénommée SCI FANY 1, société civile au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à VITRY LE FRANCOIS (51300), 1 chemin du Pont Levis, identifiée au SIREN sous le numéro 494 594 708 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL VAUTHIER JOSETTE

au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
16 rue du Bourg de Vesle
51480 FLEURY LA RIVIERE
R.C.S. Epernay 413 499 583

L'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2025 accepte la démission de gérance de Madame VAUTHIER Corinne, demeurant 21 route de Paris à TROISSY (51700) à compter de ce jour.

Pour avis : La gérance.

M2514364



AVOCATS ASSOCIES

ESALINK B2B SERVICES

SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 2 rue Jules Meline
51430 BEZANNEES
RCS de REIMS n°832 449 219

En date du 31/12/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 222 rue Louis Victor de Broglie, 51430 BEZANNEES à compter du 31/12/2025.

Mention : RCS de REIMS
M2514372

SARL « DES 4 VENTS »

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social :
8 rue des Quatre Vents
51150 AMBONNAY
R.C.S. Reims 483 134 854

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/11/2025, M. Adrien VARLOT demeurant 8 rue de Trépail - 51150 AMBONNAY a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 01/11/2025 en remplacement de Mme Béatrice VARLOT née HATTAT, gérante démissionnaire à compter de cette même date.

Pour avis : Le représentant légal.
M2514374

POURSUITE D'ACTIVITE

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ENGLISH & YOU

Société à responsabilité limitée au capital de 7.000 euros
Siège social :
19-21 Rue Edmond Michelet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
840 578 199
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 22 octobre 2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.
M2511693

DISSOLUTION**DE SOCIETE****M2L**

Société civile en liquidation au capital de 1.000 €uros
Siège social et de liquidation :
53 rue du Général Fery
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
842 706 426
R.C.S. Châlons en Champagne

La collectivité des associés réunie le 4 décembre 2025 a décidé, à l'unanimité, la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mehdi MILOUDI, demeurant 5 rue du Vieux Chabrot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 53 rue du Général Fery - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2514154

DPDH

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social :
22 rue du Faubourg de Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE
Siège de liquidation : 22 rue du Faubourg de Reims
51110 BOURGOGNE FRESNE
982 832 719 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Patricia DOTTORE, demeurant 22 rue du Faubourg de Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 22 rue du Faubourg de Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

La liquidatrice
M2514197

CTS CONTROLE TECHNIQUE ET SECURITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €uros
Siège social : 5 rue des Mardouzets - 51700 ANTHENAY
RCS REIMS 539 725 176

Par AG du 30/11/2025, les associés de la SARL CTS CONTROLE TECHNIQUE ET SECURITE ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Stéphane LATTEUX, demeurant 5 rue des Mardouzets 51700 ANTHENAY a été nommé liquidateur pour une durée illimitée. Le siège de la liquidation a été fixé à son domicile.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur
M2514275

**ST.CA**

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 2.000 €uros
Siège social :
2 rue Flodoard - 51200 EPERNAY
Siège de liquidation :
31 avenue Jean Jaurès
51480 OEUILLY
R.C.S. Reims 808 906 036

Les associés ont décidé à l'unanimité, en date du 5 décembre 2025, la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Ils ont nommé comme liquidateur Madame Sylviane SCOLARI, demeurant 31 avenue Jean Jaurès - 51480 OEUILLY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 31 avenue Jean Jaurès - 51480 OEUILLY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2514133

CLOTURE**DE LIQUIDATION****JM IMMO**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
4 ALLÉE DES CARREAUX
51390 COURMAS
Siège de liquidation :
4 ALLÉE DES CARREAUX
51390 COURMAS
911 469 443 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 12 décembre 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien BARDOL, demeurant 4 Allée des carreaux 51390 COURMAS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quittance de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2514257

SCI LA PETILLANTE

SCI au capital de 100 €uros
Siège social : 7A rue des VERRIATS
51500 CHAMPFLEURY
RCS DE REIMS n°813 093 259

Avis de liquidation

L'assemblée générale du 23/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DELTOUR DANNY de son mandat, lui a donné quittance de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 23/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

DELTOUR DANNY
M2514294

**SOCIETE CIVILE KRISVAL**

Société civile au capital de 210 310 €uros
Siège social : 1 place Boisseau
51140 CHENAY
RCS de REIMS n°434 043 535

L'assemblée générale du 26/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme ADAM Christiane de son mandat, lui a donné quittance de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 26/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2514354

SUCCESSION**VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de REIMS en date du 02/12/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MACADRE Claude décédé le 24/05/2024. Réf. 0808159677. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2514343

AVIS DIVERS**SCP Florent ROBERT, Romain REMIOT**

Notaires associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

NOGENT-L'ABBESSE (MARNE)**Vente de parcelles forestières**

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

A NOGENT-L'ABBESSE (MARNE) 51420

Parcelles de BOIS-TAILLIS

Figurant à la matrice cadastrale sous les relations suivantes :

Section : N° ; Lieudit : Surface :
- H : 613 ; LE BOIS DE ROUCCISON ; 00 ha 44 a 64 ca ;

- H : 615 ; LE BOIS DE ROUCCISON ; 00 ha 67 a 10 ca.

Total Surface : 01 ha 11 a 74 ca.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de ONZE MILLE CENT SOIXANTE-QUATORZE EUROS (11 174,00 EUR), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus, estimés à la somme de deux mille six cent euros (2.600,00 eur).

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 26 décembre 2025, pour faire connaissance à Maître Florent ROBERT, Notaire à RILLY-LA-MONTAGNE (51500), Place de la République, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

M2514342

Plural Novilia AL

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENTS :
- 28B bd Joffre T3 au 3^{ème} étage
72,55 m² Carrez - lot 372 - DPE : D 160
000 € - réf : ER.15497

- 6 rue Rémy T2 au 3^{ème} étage
56,37 m² Carrez - lot 33 - DPE : D 133
500 € - réf : ER.17291

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2514316

M. Bernard BRUAUX**Avis d'envoi en possession**

Suivant testament olographie en date du 28 novembre 2017, déposé au rang des minutes de Me Sylvain SARCELET, Notaire à STE MENEHOU (51800), le 17 novembre 2025, Monsieur Bernard Jules BRUAUX en son vivant, retraité, veuf en uniques noces de Madame Marie-José Irène Emilienne VAN PARYS, demeurant à VALMY

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

LD Immo 08

Par acte SSP du 2 décembre 2025, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LD Immo 08.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue de l'Eglise - 08430 NEUVIZY.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : Cent Euros (100,00 €).

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains, appartements, immeubles et droits immobiliers ; - La réalisation de tous travaux, notamment de construction, rénovation, aménagement sur ces biens ou droits immobiliers ; - La prise de participation dans des sociétés d'investissements immobiliers notamment dans des SCPI ; - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

GERANCE : Madame Elodie LEBON, demeurant 8 rue de l'Eglise - 08430 NEUVIZY.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés. Cession soumise à l'accord dans les autres cas.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.
M2513197

CIBOX INDUSTRIES et SERVICES

Par ASSP en date du 23/12/2025, il a été constitué une SASU dénommée : CIBOX INDUSTRIES et SERVICES
Siège social : 88 rue de la Céramique - 08500 REVIN Capital : 1.000 €
Objet social : la vente, la logistique, la production et les services pour tous produits électroniques, de mobilité électrique, robots, batteries, stockage d'énergie ; Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessous ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Président : la société CIBOX INTER@CTIVE dont le siège social est situé 17 Allée Jean-Baptiste Preux, 94140 Alfortville, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 400 244 968. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement. Elles ne sont cessibles aux tiers qu'après agrément. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN.
M2514241

SCI ÉCOCONCEPT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POIX-TERRON du 18/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI ÉCOCONCEPT

Siège social : 36, rue de Terron, 08430 POIX-TERRON

Objet : l'exploitation par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, la construction, transformation, aménagement en vue de la location, la propriété, gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits locaux ; eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €

Gérance : Monsieur Antoine DUJEUX demeurant 36, rue de Terron, 08430 POIX-TERRON

Clauses relatives aux cessions de parts : cession libre entre associés, dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
M2514306

« FAMILIA DSV »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 26 décembre 2025, a été constituée la société civile dénommée «FAMILIA DSV».

SIÈGE SOCIAL : SAULT LES RETHEL (08300), 225 rue de Perthes.

CAPITAL SOCIAL : Cent quinze mille Euros (115.000,00 €), divisé en 11.500 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 11.500.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ;

- L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

NOMMÉS PREMIERS GÉRANTS DE LADITE SOCIÉTÉ :

- Madame Micheline SELLIER DEFAXA, retraitée, demeurant à SAULT LES RETHEL (08300), 225 rue de Perthes ;

- Mademoiselle Armelle SELLIER, chargée de promotions immobilières, demeurant à ACY ROMANCE (08300), 6 rue des Monts de Reims.
M2513971

LA CROIX DE FER

Groupement foncier agricole
Au capital de 1 000 euros
1329 La Croix de Fer à ROCROI (08)
822 264 206 RCS SEDAN

L'AGE du 25/11/2025 a décidé de transformer la société en société civile immobilière, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 25/11/2025. Aucun autre changement n'est intervenu.

LA GERANCE

M2513737

SCI DU FEU SACRE

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :

2 Chemin de la Procession
08300 RETHEL

R.C.S. de Sedan n°981 183 080

Par décision de l'AGE en date du 17/12/2025, il a été décidé à compter du 17/12/2025 de transférer le siège social au 6 Boulevard Jules César, Appartement A502, 51100 REIMS.

Radiation du RCS de SEDAN et immatriculation au RCS de REIMS

M2513971

CONVOCATION

GROUPAMA NORD EST

Les Conseils d'Administration des Caisse locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de Juniville, Charleville-Mézières Ouest, Sedan Raucourt, Rethel, Carignan Mouzon, Flize Omont, Château Porcien, Novion Porcien, Asfeld, Chaumont Porcien, Vouziers Le Chesne, Attigny Tourteron, Buzancy Grandpré, Rumigny Signy l'Abbaye, Machault Monthois, Rocroi Signy le Petit, la Vallée de la Meuse, Renwez, Charleville-Mézières Est, invitent leurs sociétaires à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le lundi 19 janvier à 9h30 à Groupama Nord-Est - 2 rue Léon Patoux à Reims.

Ordre du jour :

- résultats ;
- rapports d'activités ;
- votes et résolutions.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint et que l'Assemblée ne pourrait délibérer valablement, une seconde Assemblée générale serait convoquée ultérieurement par courrier personnalisé.
M2513864

DISSOLUTION

DE SOCIETE

3JML

Société civile au capital de 800 €
Siège social : 6 bis-1 route de Saint Walfroy - 08370 MARGUT
RCS de SEDAN n°531 416 816

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 19/09/2025, il résulte que M. Turgut EROL, demeurant 6 Chemin du Tournant Simonet, 08200 SEDAN a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Sarah DELECLUSE, démissionnaire.
M2509967

GAEC HABERT RENE ET FILS
42 GRANDE RUE
08130 CHARBOGNE
329 094 460 R.C.S. Sedan

Avis de transformation

Par acte authentique établi en date du 04/12/2025 par Maître Isabelle GALLI-RICOUR, notaire associée à Vouziers (08400), 10 rue de l'Aisne il a été transformé le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), sans création d'un être moral nouveau.

Caractéristiques de l'EARL issue de la transformation :

- Forme : EARL ;
- Dénomination : HABERT REMY ;
- Capital social : 176 109,10 euros.

Les modifications statutaires ont été adoptées en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.
M2513700

RPBF

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 400 euros

Siège social : 12 Chemin de la Retorse
08800 TOURNAVAUX
Siège de liquidation :
12 Chemin de la Retorse
08800 TOURNAVAUX
885 266 007 RCS SEDAN

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur David ROGISSART, demeurant 12 Chemin de la Retorse, 08800 TOURNAVAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12 Chemin de la Retorse 08800 TOURNAVAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2513830



4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
7 rue Pasteur – BP 14
08800 MONTERME
30 rue Contamine
08600 GIVET

S.A RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

17 rue du Baty - 08600 CHOOZ
841 792 138 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Ahmed SADKI, demeurant 17 rue du Baty - 08600 CHOOZ, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 17 rue du Baty - 08600 CHOOZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

M2514148

CLOTURE

DE LIQUIDATION

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M^{me} de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA POTERIE

SCI au capital de 22 867,35 Euros
Siège social : Chemin de Gruyères
08430 MONDIGNY

RCS de SEDAN n°397 530 866

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} SARAZIN Annick, demeurant Chemin de Gruyères 08430 MONDIGNY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2514296

SCI LES BORDES

SCI au capital de 60 980 €
Siège social :

135 Bis, Avenue Charles De Gaulle
08200 BALAN
RCS de SEDAN n°444 531 677

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2025 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. REUTER Alain, demeurant 135 bis, Avenue Charles De Gaulle 08200 BALAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2514346

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 09/12/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} TOUSSAINT Lucette décédée le 11

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

MODIFICATION

DE STATUTS

EuroProd Technologies

SAS au capital de 22.809 euros
Siège social :
30 avenue du Général Leclerc
10200 BAR-SUR-AUBE
899 584 569 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions du Président en date du 05 Décembre 2025, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social, décidée par décisions du Président en date du 24 octobre 2025, d'une somme de 2.535 € pour le porter de 22.809 à 25.344 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
M2514276

SCP Bertrand SMAGGHE et Isabelle NICOLAS
Notaires

30 Bd Gambetta
10000 TROYES

SARL ACTEL SERVICES

Dénomination :
SARLACTEL SERVICES
Forme : SARL
Capital social : 5000 euros
Siège social :
15 Rue HENRI LEMASSON,
10150 PONT-SAINTE-MARIE
49464273 RCS de Troyes

Remplacement de gérant et adaptation de l'objet social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 décembre 2025, dont le procès verbal a été établi suivant acte reçu par Me Bertrand SMAGGHE, notaire associé à TROYES (10000), 30 Boulevard Gambetta, le 26 décembre 2025,

Il a été constaté, avec effet au 1^{er} janvier 2026, savoir :

- la nomination de Monsieur Nathan MAZEAU, demeurant 15 rue Henri Lemasson, 10150 PONT SAINTE MARIE en remplacement de Monsieur Didier MAZEAU et Madame Claudette ZMUDA, démissionnaires;

- l'adaptation de l'objet social de la société ainsi qu'il suit :

«La société a pour objet directement ou indirectement l'activité de secrétariat, les travaux divers à façon dans le domaine du secrétariat, la reproduction, les services de domiciliation téléphonique ou postale (centre de réception et de traitement d'appels téléphoniques), les services de secrétariat, accords, réglages, réparation et vente de pianos, les activités de secrétariat des sociétés civiles de moyens.

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.»

Mention sera portée au RCS de Troyes.

Pour avis : Le notaire.

M2514298

SCI BONAMY DE VILLEMERÉUIL

Société civile immobilière
au capital de 222 400 euros
Siège social : LE CHATEAU
10800 VILLEMERÉUIL
429 780 273 RCS TROYES

Les associés de la SCI BONAMY DE VILLEMERÉUIL réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 Décembre 2025 ont décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants pour une durée illimitée à compter du 20 décembre 2025 :

Mme Armelle BONAMY DE VILLEMERÉUIL, demeurant 7 Cité des Hautes Vignes 10800 ST JULIEN LES VILLAS, Et

M Benoit WAS, demeurant 446 rue des Grands Champs 74190 PASSY

Pour avis : La gérance

M2514355

GFA BONAMY DE VILLEMERÉUIL

Groupement Foncier Agricole
au capital de 340 000 euros
Siège social : LE CHATEAU
10800 VILLEMERÉUIL
429 493 166 RCS TROYES

La collectivité des membres associés du Groupement Foncier Agricole dénommé «BONAMY DE VILLEMERÉUIL» réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 Décembre 2025, a décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants pour une durée de cinq années à compter du 20 décembre 2025 : Mme Armelle BONAMY DE VILLEMERÉUIL, demeurant 7 Cité des Hautes Vignes 10800 ST JULIEN LES VILLAS, Et M Benoit WAS, demeurant 446 rue des Grands Champs 74190 PASSY

M2514356

GF BONAMY DE VILLEMERÉUIL

Groupement Forestier au capital de
400 000 euros
Siège social : LE CHATEAU
10800 VILLEMERÉUIL
429 493 331 RCS TROYES

La collectivité des membres associés du Groupement Forestier dénommé «BONAMY DE VILLEMERÉUIL» réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 Décembre 2025, a décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants pour une durée de cinq années à compter du 20 décembre 2025 : Mme Armelle BONAMY DE VILLEMERÉUIL, demeurant 7 Cité des Hautes Vignes 10800 ST JULIEN LES VILLAS, Et M Benoit WAS, demeurant 446 rue des Grands Champs 74190 PASSY

M2514357

DISSOLUTION

DE SOCIETE

REFLEXIONTRAME

SAS en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 bis, rue du Maréchal Foch, 10300 STE SAVINE
Siège de liquidation : 19 bis, rue du Maréchal Foch, 10300 STE SAVINE
788 935 864 RCS TROYES

Par décision du 31/12/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Sté à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Bruno Tribout, demeurant 26, rue Edmè Marot 10300 Ste Savine, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 19 bis, rue du Maréchal Foch, Ste Savine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

M2513521

MPO

Aux termes des décisions en date du 31/10/2025, l'Associé Unique de la société MPO, SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 74 Rue de Thurey - 10180 ST BENOIT SUR SEINE, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 814 085 981 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Maxime PINGUET, demeurant 74 Rue de Thurey - 10180 ST BENOIT SUR SEINE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 74 rue de Thurey 10180 ST BENOIT SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de TROYES, en annexe au RCS.

M2513741

CLOTURE

baillot & ASSOCIES

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SAS MORDEFROY
SAS au capital de 8 765,82 €
Siège social : 3 RUE DE LA GRANGE L'EVEQUE - MACEY
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°393 311 584

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 08/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MORDEFROY Jean-Michel de son mandat, lui donné quittance de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS de TROYES.

M2513425

SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DE CHAMPAGNE

SELARL au capital de 40.000,00 euros
Siège social : 4 rue Chaim Soutine
10000 TROYES
802 788 588 Troyes

Les Associés ont décidé en date du 19 décembre 2025 la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, ce qui a mis fin aux fonctions du gérant.

Mme Fadama BAGAYOKO demeurant 63 avenue de la Gare - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS a été nommée liquidateur pour la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

M2514099

MPO

Aux termes des décisions en date du 31/10/2025 l'associé unique de la société MPO, société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 1.000 € dont le siège social et le siège de liquidation sont situés 74 rue de Thurey - 10180 ST BENOIT SUR SEINE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 814 085 981 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Maxime PINGUET, demeurant 74 rue de Thurey 10180 ST BENOIT SUR SEINE de son mandat de liquidateur, lui a donné quittance de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

M2514099

TANGRAM NOTAIRES

SCI JUEN
Société civile en liquidation
au capital de 83.100,00 euros
Siège de la liquidation :
TROYES (10000)
19 boulevard du 14 Juillet
Appartement 21
R.C.S. Troyes 389 773 359

L'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quittance au liquidateur et l'a déchargé de son mandat ; A constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au R.C.S. de TROYES.

M2514347

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Saint-Quentin
14, rue Jacques Lescot
02100 Saint-Quentin
Tel : 03 23 06 64 32

DOUBLE M INVEST

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2025 :

DÉNOMINATION : DOUBLE M INVEST.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 33 rue de Bel Air

- 02100 SAINT QUENTIN.

OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).

CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.000 €.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSATION DE PARTS ET

AGRÉMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec un agrément.

GÉRANT : Monsieur Moran ROGER,

demeurant 33 rue de Bel Air - 02100

SAINT QUENTIN.

La société sera immatriculée au R.C.S. SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2514152

L'assemblée générale ordinaire du 08/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MORDEFROY Jean-Michel de son mandat, lui donné quittance de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS de TROYES.

M2514093

Pour avis.

M2514152

MODIFICATION

DE STATUTS

SINCEREAL FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 euros
Siège social :
La Voie d'Urvillers
02240 ITANCOURT
991 719 642 - R.C.S. Saint Quentin

Le 18/12/2025, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 49.200.002 € pour le fixé à la somme de 49.200.002 €, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par les décisions des associés en date du 18/12/2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de SAINT QUENTIN.
M2514207

TERRE ET FIL

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 7.500 euros
Siège social :
1 Rue des Halles
02100 SAINT QUENTIN

484 880 349 RCS de Saint Quentin

Dissolution anticipée

Aux termes de l'AGE en date du 6 novembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 6 novembre 2025.

Madame Myriam ZARROUG, demeurant 112 Rue du Fort - 02680 CASTRES a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Nouveauté. Le concept de monospace 100 % électrique du Double Chevron éclaire l'avenir de la marque en multipliant les propositions astucieuses et préfigure l'automobile du futur.

Citroën ELO : la boîte à malices



Jusqu'à six places en seulement 4,10 m, le concept ELO maximalise l'espace intérieur.

Citroën présente le concept ELO comme « un laboratoire d'idées ». Une formule passe-partout résumant les innombrables pistes d'avenir ouvertes par ce petit cube orange de seulement 4,10 m, surnommé affectueusement « le petit qui voit grand ». Son nom, ELO, définit en trois lettres sonnant plutôt bien ce qu'il ambitionne d'être : rEst, pLay, wOrk. Autrement dit : assurer les besoins de mobilité à la fois pour la détente, les loisirs et le travail. Signe des temps, ce dernier est relégué à la troisième place...

« Audacieux, malin, créatif, tourné vers le bien être, il incarne parfaitement les valeurs de Citroën », affirme le constructeur, ajoutant : « Citroën réaffirme son rôle de pionnier dans une époque où les modes de vie évoluent rapidement. ELO incarne cette volonté

d'anticiper les besoins d'un monde en mouvement : c'est un moyen de transport ludique, astucieux, accessible, volumique et responsable, qui propose en plus une vision élargie et réinventée de la mobilité, pensée pour redonner du temps utile et accompagner les différentes séquences de vie de ses utilisateurs. » On est loin de la simple bagnole !

ELO marque le retour du monospace comme archétype de la voiture pratique. On l'avait oublié mais on n'a jamais fait mieux. Disparus du paysage automobile au profit des SUV après avoir régné pendant plus qu'un quart de siècle, les monospaces (et leurs cousins ludospaces) ont incarné « les voitures à vivre », grâce à leur modularité jamais égalée. On y ajoutera une absence d'agressivité,

bienvenue dans un univers routier inflammable...

UNE MODULARITÉ EXCEPTIONNELLE

Long de 4,10 m, large de 1,90 m et haut de 1,70 m, ELO réussit la gageure d'accueillir jusqu'à six personnes en utilisant au mieux chaque centimètre disponible comme « une tiny house sur roue », dixit le constructeur. Le plus spectaculaire dans cet aménagement intérieur auquel Decathlon a apporté son expérience, notamment en matière d'habillages : le poste de conduite avancé, en position centrale. Pare-brise à 180° offrant une vision parfaite associé à des informations de conduite réunies dans un bandeau à la base du pare-brise : c'est à la fois surprenant et pertinent. On pourrait retrouver le volant monobranche



Un poste de conduite avancé proposant une vision panoramique : original et pratique.

de forme inédite sur les prochaines Citroën... Les trois occupants arrière disposent de beaucoup d'espace, notamment pour les jambes. Deux sièges latéraux complémentaires, situés en retrait du poste de conduite, permettent d'accueillir deux passagers supplémentaires en cas de besoin. Tous sont rabattables, escamotables et amovibles, celui du conducteur pivotant pour faire face aux occupants arrière. À l'arrêt, cela va de soi !

Le tout est complété par de nombreux rangements disséminés dans cet habitacle orangé. Citroën a poussé la modularité jusqu'à aménager un espace de couchage pour deux personnes, des matelas gonflables sous le plancher faisant office de lit. Un écran et un vidéo projecteur complètent l'ensemble. Un clin d'œil à la tendance « van-life ».

Animé par un bloc électrique, implanté à l'arrière, contribuant à dégager un maximum d'espace intérieur, disposant de larges portes latérales coulissantes à ouverture antagoniste facilitant l'accès à bord difficiles à industrialiser à un coût raisonnable, le concept ELO combine des pistes réalisistes et des solutions plus compliquées à transposer sur un modèle de tous les jours. C'est le propre des « laboratoires d'idées » des grands constructeurs. Cependant rien n'empêche Citroën de proposer dans l'avenir un petit monospace électrique au style proche d'ELO, offrant une modularité, même simplifiée, qu'on cherche en vain actuellement sur les petites voitures urbaines familiales... ELO a ouvert la boîte à malices. À Citroën de ne pas la refermer.

DOMINIQUE MAREE

Déjà 100 000 R5 E-Tech

Gros succès pour la voiture de l'année 2025. En quinze mois, l'usine nordiste de Renault a assemblé quotidiennement 600 unités de la 100% électrique la plus vendue en Europe.

Le cap des 100 000 R5 E-Tech, fabriquées au sein de la « Manufacture Ampère ElectriCity » de Renault à Douai, vient d'être franchi. Ce chiffre symbolique reflète le beau début de carrière de la petite française 100% électrique qui a conquis non seulement le marché national mais aussi ceux des autres pays européens où elle caracole en tête des ventes électriques de son segment depuis plusieurs mois. Mieux encore, elle pointe au second rang des immatriculations électriques, toutes catégories confondues. C'est ce qu'on appelle démarrage commercial réussi !

La 100 000^e R5-E-Tech sortie des chaînes d'assemblage nor-



distes est une version Techno à batterie de 52 kWh, c'est à dire

la combinaison la plus souvent choisie par les clients. Au total,

Renault propose pas moins de cinq niveaux de finition, trois possibilités de motorisations et deux puissances de batterie, de façon à offrir un choix étendu de tarifs pour répondre le mieux possible à la diversité des acheteurs. L'arrivée sur le marché de la « petite » batterie à plus faible autonomie mais plus accessible financièrement a contribué à ces résultats flatteurs. Dans les prochains mois, Renault équipera la « voiture de l'année 2025 » de la fonction « one pedal » permettant de ralentir jusqu'à l'arrêt complet sans utiliser la pédale de frein, simplement en levant le pied de l'accélérateur pour profi-

ter de l'important frein moteur des modèles électriques. Un vrai plus pour l'agrément de conduite dans la circulation...

Construite sur le site de la marque de Douai, la R5 E-Tech bénéficie du label « Origine France garantie ». Curiosité de cette usine exclusivement dédiée aux modèles électriques, pas moins de six voitures du Groupe Renault y sont assemblées sur la même chaîne de montage. Au total, 900 unités en sortent quotidiennement dont deux tiers de R5 E-Tech.

D.M.

Laurent Vermot-Desroches. « Ce musée, c'est ma vie », dit le Rémois installé à Fismes en parlant du Musée France 40 - Véhicules, qu'il a fondé pour faire partager sa passion autour des combats des deux guerres mondiales qui se sont déroulés dans la région.

La réalisation d'une vie



Laurent Vermot-Desroches a donné un cadre à sa passion en créant le Musée France 40 - Véhicules, à Fismes.

A lors que Laurent Vermot-Desroches restaurait chez lui un canon de 7 tonnes et de 8 mètres de long, Bénédicte, son épouse, lui signifia que... ce n'était plus possible. Il est vrai que depuis son enfance Laurent Vermot-Desroches collectionne tout ce qui touche aux deux guerres mondiales - « du bouton de culotte au char d'assaut » -, en lien avec les combats meurtriers qui se sont déroulés dans la région de Fismes. Il a commencé, bien sûr, par remplir sa chambre, puis la maison de ses parents, puis la sienne, jusqu'à ce que Bénédicte dise « stop ! Mais que faire, alors ? Ouvrir un musée, tout simplement... »

NAISSANCE D'UNE PASSION

Faudrait-il se méfier des classes vertes ? Heureusement, elles ne donnent pas toutes naissance à une passion aussi dévorante que le devint celle de Laurent Vermot-Desroche lorsqu'en CM2, du côté de Villers-Allerand, il tomba littéralement sur une vieille gamelle rouillée de 14-18 au fond d'une tranchée servant de cadre à une leçon d'histoire grandeur nature. « Un choc ! » dit-il encore aujourd'hui. Une passion, donc, que n'ont jamais contrariée ses parents, attentifs toutefois... à ce qu'il passe son Bac d'abord !

Après le Bac, Laurent s'engage

dans un BTS Automatismes industriels au lycée Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Reims. Mais, au moment de poursuivre sa formation en école d'ingénieur, il opte pour l'armée. Las, quelque temps après, en 1996, à l'heure de la professionnalisation des armées françaises entraînant une réduction des effectifs, son contrat n'est pas renouvelé. Il trouve un emploi dans l'industrie de service avant de fonder sa propre entreprise en 1998, Toiles et Bâches, à Fismes, commune qui

c'est aussi une partie de ma vie ». Et tout en continuant à enrichir sa collection.

39-45 AU REZ-DE-CHAUSSEÉ, 14-18 À L'ÉTAGE

Donc, un musée... « Tous les collectionneurs rêvent de créer un musée. Mais un musée c'est une entreprise, des locaux, des salariés, des financements, un modèle économique... » Autant dire « un projet irréaliste de la part d'un utopiste » - commentaire qui accompagnait un des dossiers qu'il

« Tous les collectionneurs rêvent de créer un musée. Mais un musée c'est une entreprise, des locaux, des salariés, des financements, un modèle économique... »

s'est toujours trouvée sur la ligne de front entre Reims et Soissons. « Avec Toiles et Bâches, je fabriquais des articles textiles, de la laisse de chien à la montgolfière, en passant par les housses pour barbecue et celles, plus techniques, destinées à l'industrie nucléaire - pour emballer notamment des composants de l'EPR de Flamanville. » Tout en restant proche de l'environnement militaire en qualité de capitaine de réserve commandant la compagnie de réserve du 1^{er} régiment d'artillerie de marine de Laon-Couvron (Aisne), « pendant 8 ans, à raison d'une centaine de jours par an -

constitua pour chercher quelques soutiens. Alors... alors Laurent Vermot-Desroche a acheté en 2015 l'ancienne sucrerie de Fismes qui, pour la petite histoire - ou la grande ? - fut successivement utilisée par les Français, les Allemands et les Américains, tant en 1914-1918 qu'en 1939-1945. On passera sur le travail titanique, avec l'aide de bénévoles tout aussi mordus, nécessaire à la restauration des bâtiments en ruine qui accueillent aujourd'hui le Musée France 40 - Véhicules. Laurent Vermot-Desroches se flatte d'ailleurs d'avoir fondé ce musée (travaux, collections, etc...) sur fonds propres,

sans un seul centime de subvention ! Un musée à l'ancrage volontairement local, qui raconte la guerre au plus près du territoire à travers les éléments qu'il a rassemblés depuis plus de 50 ans : des milliers d'objets, une vingtaine de véhicules dont certains sont uniques au monde (!), des canons, des chars, et plus de 120 mannequins en tenues d'époque pour donner vie (sic !) à des scènes de bataille reconstituées. Le rez-de-chaussée (environ 1 000 m²) est consacré à la Deuxième Guerre mondiale et, depuis un an, le premier étage (800 m²) a été aménagé autour de la Première Guerre mondiale. Osons dire que la visite mérite le détour, à plus forte raison lorsque les visiteurs ont la chance d'avoir le maître des lieux pour guide.

CONSEILLER DES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Laurent Vermot-Desroches a cédé il y a peu Toiles et Bâches, pour recréer bien vite une nouvelle société, L'Atelier Historique. Là, il restaure du matériel technique historique relatif, on l'a deviné, aux deux guerres mondiales ; il en crée aussi, pour le cinéma (parce que lorsque tout explose sur la pellicule, difficile d'y consacrer des pièces rares), des organismes nationaux, d'autres musées (il fabrique actuellement un char Renault FT, le véhicule de combat blindé et chenillé le plus efficace de la Première Guerre mondiale, pour le musée d'Albert, dans la Somme), voire des collectionneurs privés.

Autre facette de son activité, qui découle assez naturellement de la précédente, Laurent Vermot-Desroches est devenu au fil du temps un spécialiste de tout ce qui a trait aux combats des deux guerres mondiales. Dans un milieu restreint, « où tout le monde se connaît », il intervient régulièrement à ce titre en qualité de conseiller sur les productions télévisées ou cinématographiques - auxquelles il peut également fournir du matériel d'époque ou reconstitué via L'Atelier Historique.

HARD ROCK ET TRAVAIL MANUEL

On aurait cependant tort de ne voir en Laurent Vermot-Desroches qu'un homme enfermé dans sa passion et son musée. Fan de hard rock et le heavy metal (AC/DC, Metallica,

Iron Maiden, pour les connaisseurs), également découverts à l'adolescence, il n'hésite jamais à assister à un concert, accompagnés de ses deux fils de 25 et 20 ans, auxquels il a transmis le virus en même temps que celui du Musée France 40. Il empoigne aussi de loin en loin sa guitare électrique, qu'il a commencé à gratter à 12 ans... Il s'intéresse aux civilisations anciennes (il parle avec émotion de sa visite de Rome), à la peinture, à l'architecture : « Je suis un admirateur du travail manuel et je m'arrête volontiers au bord d'un chantier pour regarder les artisans travailler et discuter avec eux. »

Mais puisqu'il faut sans doute en revenir au Musée France 40, qui emploie deux salariés, précisons que 6 000 visiteurs l'ont découvert lors de sa première année d'ouverture, et qu'ils étaient quasiment 12 000 en 2025. Avec pugnacité "l'utopiste" a donné corps à son "projet irréaliste".

JACQUES RIVIÈRE

19 avril 1970

Naissance à Reims.

1980

Début de la collection d'objets de la Deuxième Guerre mondiale.

25 juin 2021

Ouverture du Musée France 40 - Véhicules.

11 novembre 2024

Ouverture de l'espace consacré à la Première Guerre mondiale.

26 septembre 2025

Création de la société L'Atelier Historique.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

